



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Royal Canadian Mounted Police Gendarmerie royale du Canada



2004-2005
Rapport sur les plans et les priorités
Gendarmerie royale du Canada

L'honorable Anne McLellan, C.P., députée
Solliciteur général du Canada (Ministre de la Sécurité
publique et de la Protection civile du Canada)

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MINISTRE	7
MESSAGE DU COMMISSAIRE	11
DÉCLARATION DE LA DIRECTION	12
APERÇU DE LA GRC	13
Ce que nous faisons	13
Notre mission	13
Notre mandat	13
Notre vision	13
Comment nous le faisons – notre cadre stratégique	14
Priorités stratégiques	15
Visées stratégiques	16
Objectifs stratégiques	16
Ce vers quoi nous nous dirigeons – notre vision d’avenir – <i>les services de police intégrés</i>	17
CONTEXTE DE LA PLANIFICATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES	19
Changements au gouvernement du Canada – une nouvelle approche	19
Priorités stratégiques de la GRC à l’appui du nouveau programme du gouvernement	20
Crime organisé	20
Terrorisme	20
Jeunesse	21
Services de police internationaux (y compris maintien de la paix)	21
Communautés autochtones	22
STRUCTURE DE NOS SERVICES ET PROGRAMMES	23
Structure de gestion	23
Où nous trouver	24
Structure des secteurs d’activité	25
PLANIFICATION DES TROIS SECTEURS D’ACTIVITÉ OPÉRATIONNELS POUR 2004-2005	27
1. Opérations fédérales et internationales	27
Services de police de protection	28
2. Services de police contractuelle	29
3. Services nationaux de police	32
Structure organisationnelle	33
TABLEAU DES DÉPENSES PRÉVUES ET DES OBJECTIFS (INCLUANT LES ETP)	35
PLANS ET PRIORITÉS POUR 2004-2005 –	
PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D’ACTIVITÉ RESPONSABLES	37
1. Crime organisé	37
2. Terrorisme	39
3. Jeunesse	41
4. Services de police internationaux (y compris maintien de la paix)	42
5. Communautés autochtones	44

TABLEAUX FINANCIERS	47
PLANS ET PRIORITÉS LIÉS AUX INITIATIVES DE GESTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA	53
Modernisation de la fonction de contrôleur	53
GRC en direct sur Internet	54
Initiative d'amélioration des services	54
Stratégie de développement durable	56
INITIATIVES HORIZONTALES	57
ACRONYMES	69
AUTRES RENSEIGNEMENTS	71
INDEX	73
ANNEXE A :	
COMMENT LA GRC S'HARMONISE AVEC LE CADRE DE RESPONSABILISATION DE GESTION (CRG)	75

MESSAGE DE LA MINISTRE

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Ce rapport fait état des plans, des priorités et des résultats prévus pour la période allant de 2004-2005 à 2006-2007.

La GRC fait partie du nouveau portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC), qui comprend également le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC), le Centre canadien des armes à feu, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ainsi que trois organes de surveillance.

D'autres changements importants ont été apportés. Les activités essentielles de l'ancien ministère du Solliciteur général ont été regroupées avec celles du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) et du Centre national de prévention du crime. Grâce à cette intégration, j'obtiens de l'ensemble du portefeuille un appui et des conseils stratégiques me permettant de fournir des directives efficaces aux organismes chargés du maintien de l'ordre et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services frontaliers, des services correctionnels et des libérations conditionnelles.

En incorporant le BPIEPC au ministère, nous optimisons notre capacité d'intervenir rapidement et efficacement en cas de catastrophes naturelles. Nous pouvons ainsi mieux coordonner nos efforts avec ceux de nos partenaires provinciaux et territoriaux, et réagir rapidement et efficacement à tout incident – qu'il s'agisse d'un attentat terroriste, d'une catastrophe naturelle ou d'un autre danger public exceptionnel.

La collectivité de la sécurité publique au Canada a connu une excellente année. Avec la réorganisation entreprise le 12 décembre 2003, le gouvernement a fait des progrès importants en ce qui concerne la sécurité des Canadiens. Il a regroupé au sein d'un même portefeuille une vaste gamme d'organismes consacrés à la sécurité, leur donnant ainsi les moyens de travailler ensemble de façon coordonnée.

Rassembler toutes ces expertises sous une seule et même bannière nous permet de mieux intégrer les activités de sécurité publique et d'établir un lien entre les mesures de première ligne, comme la protection civile, la prévention de la criminalité, les services de police communautaire et la gestion des frontières, et les interventions correctives telles que les services correctionnels et les services de libération conditionnelle.

Le nouveau portefeuille favorise une approche équilibrée en matière de justice pénale, de sécurité nationale et de sécurité publique – une approche axée sur la protection des libertés et des droits fondamentaux des Canadiens. Il repose également sur le principe que pour lutter efficacement contre la criminalité, nous devons investir non seulement dans les initiatives et programmes essentiels d'application de la loi et la réinsertion sociale des contrevenants, mais aussi dans la prévention afin d'aider les collectivités à régler les problèmes sociaux avant qu'ils ne dégénèrent en activités criminelles.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement du Canada a fait avancer considérablement diverses initiatives de sécurité clés. Il a notamment déposé un projet de loi visant à améliorer l'efficacité du système correctionnel, formé des équipes d'experts de l'application de la loi pour déceler les fraudes graves sur les

marchés financiers, augmenté le financement de la Police des Premières nations, renforcé la sécurité à la frontière grâce à de nouvelles équipes intégrées de la police des frontières et appuyé des projets de prévention de la criminalité dans des collectivités petites et grandes un peu partout au Canada.

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et suggestions concernant le présent rapport. Vous trouverez à la page 71 des renseignements complémentaires, dont une liste de personnes-ressources et l'adresse de notre site Internet. Chaque organisme du portefeuille, à l'exception du Service canadien de renseignement

de sécurité, prépare son propre rapport au Parlement. Le lecteur est invité à consulter ces documents pour avoir plus de détails.

La sécurité publique et la protection civile sont les pierres angulaires des plans et des priorités de la GRC et du gouvernement. Nous nous sommes donné un programme ambitieux, un programme que les Canadiens nous demandent de réaliser au meilleur de leur intérêt. Je suis persuadée qu'en misant sur les initiatives, les activités et les réussites des dernières années, ce nouveau ministère intégré sera mieux en mesure de remplir son mandat d'assurer la sécurité de la société canadienne.

L'honorable Anne McLellan, C.P., députée
Solliciteur général du Canada
(Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada)

MESSAGE DU COMMISSAIRE



Il y a quelques années, la GRC a lancé un certain nombre d'initiatives destinées à faire d'elle un modèle d'excellence non seulement dans ses opérations, sa gestion et ses valeurs fondamentales, mais aussi dans tous les efforts déployés pour servir et protéger la société canadienne.

Cette orientation s'inscrit dans la riche tradition qu'a établie la GRC dès ses débuts, lors de l'épique Marche vers l'Ouest en 1873. Au cours des 130 dernières années, nous avons acquis une réputation mondiale d'organisation policière de pointe, grâce surtout à notre faculté de nous adapter aux besoins en perpétuelle évolution.

Le changement est devenu une constante. Le monde d'aujourd'hui évolue rapidement – la criminalité se perfectionne, la technologie est universelle et les criminels ne connaissent plus de frontières. En cette période trouble, la GRC a recentré ses priorités stratégiques en fonction du nouvel environnement de sécurité afin d'assurer **la sécurité des foyers et des collectivités** au Canada.

En 2004-2005, la GRC s'engage fermement à appuyer le programme de sécurité publique du gouvernement du Canada, ainsi que les politiques sociales et en matière d'application de la loi connexes. Nous continuerons d'harmoniser nos priorités avec celles du gouvernement du Canada et à offrir des services intégrés à nos communautés clientes.

Notre approche de gestion repose aussi sur le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : la GRC a entièrement intégré les dix éléments essentiels énoncés dans ce cadre pour assurer une bonne gestion.

De plus, nous avons mis en oeuvre un régime de gestion du rendement en employant la méthode du tableau de bord prospectif comme principal outil de planification et de gestion. Cette approche nous permet de mieux harmoniser nos ressources avec nos priorités stratégiques et nos objectifs opérationnels. Nous devenons une organisation plus souple, rationalisée, axée sur les résultats et mieux en mesure de répondre aux besoins des Canadiens.

Dans la planification de toutes nos activités, l'intégration des services de police se veut le principe déterminant qui guide nos efforts. Nous collaborons avec nos partenaires et autres intervenants au Canada et partout dans le monde afin de lutter contre les menaces communes à la sécurité. Le concept de l'intégration sert de fondement et de cadre aux plans et activités de la GRC pour la mise en oeuvre de nos priorités stratégiques en 2004-2005, et il s'est avéré essentiel à notre succès.

Le principe de l'intégration des services de police nous est également fort utile au cours de la transition vers le nouveau portefeuille du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC). Plus que jamais, nous saisissons l'importance des partenariats et de la collaboration avec nos collègues dans les domaines des services de police, de la sécurité, du renseignement et de l'application de la loi, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Nous comptons renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux au sein de ce ministère.

Pour le présent cycle de planification, nous sommes fermement engagés dans la bonne voie et nous nous attendons à enregistrer d'excellents progrès. En ce début de XXI^e siècle, je suis convaincu que nous poursuivrons notre tradition d'excellence dans tous nos efforts en vue d'assurer la sécurité de nos concitoyens et du pays.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Zaccardelli'. The signature is fluid and cursive.

Le Commissaire G. Zaccardelli

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* de la Gendarmerie royale du Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

le Commissaire G. Zaccardelli

Date

APERÇU DE LA GRC



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Ce que nous faisons

Notre mission

La GRC est le service de police nationale du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, elle s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités qu'elle sert.

Notre mandat

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités que lui confère l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, il consiste **à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.**

Ce mandat est multiple :

- prévenir la criminalité, mener des enquêtes sur les infractions et maintenir l'ordre
- exécuter les lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État
- contribuer à la sécurité nationale
- protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères
- offrir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres corps policiers et organismes d'application de la loi



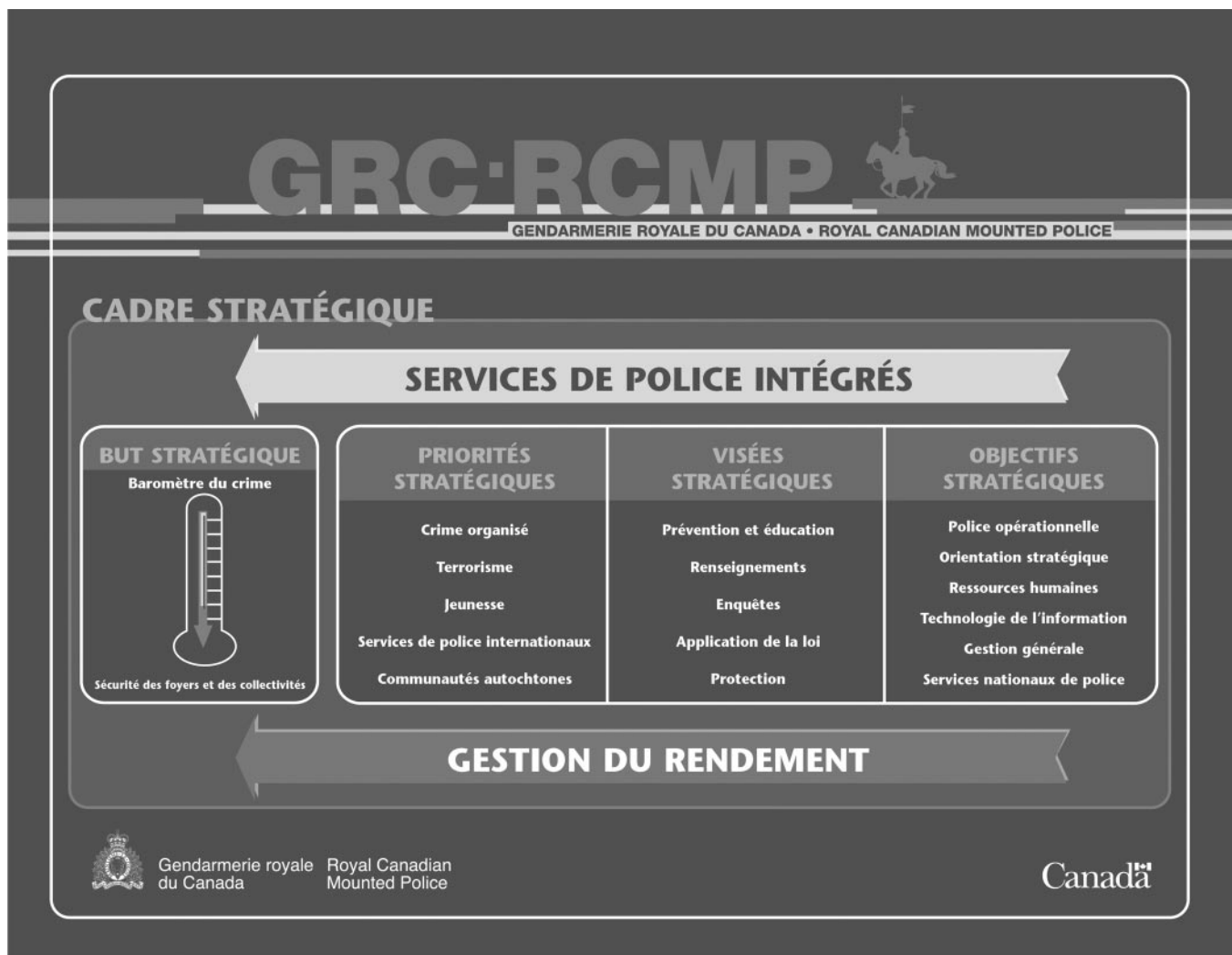
Notre vision

- être une organisation progressiste, proactive et innovatrice
- offrir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les collectivités que nous servons
- être responsables et efficaces par le partage du processus décisionnel
- assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel
- promouvoir la sécurité des collectivités
- faire preuve de leadership dans la quête de l'excellence

Comment nous le faisons – notre cadre stratégique

Le **cadre stratégique** de la GRC oriente nos efforts en vue d'atteindre non seulement notre but stratégique d'assurer **la sécurité des foyers et des collectivités** au Canada, mais aussi notre but organisationnel, c'est-à-dire devenir un **modèle d'excellence**.

Ce cadre définit clairement ce que nous voulons atteindre (notre but stratégique), les cinq domaines sur lesquels nous nous concentrerons pour atteindre ce but (priorités stratégiques), les fonctions (visées stratégiques) que nous devons sans cesse améliorer et dans lesquelles nous devons exceller pour réussir, et comment nous réaliserons et gérerons notre rendement (nos objectifs stratégiques).



Priorités stratégiques

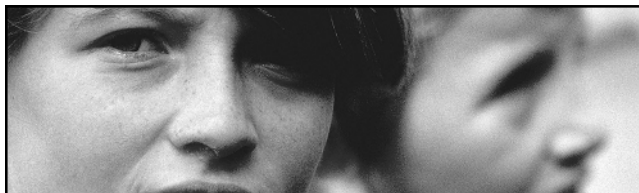
En tant que service de police nationale du Canada, la GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité de tous les Canadiens. Nous axons nos efforts sur cinq priorités stratégiques (crime organisé, terrorisme, jeunesse, services de police internationaux et communautés autochtones) comme meilleur moyen de faire baisser le « baromètre » du crime. Ces priorités sont revues tous les ans dans le cadre de notre cycle de planification stratégique.



Crime organisé – Nous réduirons la menace et l'incidence du crime organisé en perturbant et en démantelant, aux niveaux national et international, les organisations criminelles qui ont des répercussions sur le Canada.



Terrorisme – Nous réduirons la menace de l'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes de sévir ici et ailleurs dans le monde.



Jeunesse – Nous réduirons le nombre de jeunes touchés par la criminalité, tant comme victimes que comme contrevenants, en mettant en oeuvre une gamme complète de mesures qui cadrent avec la nouvelle *Loi sur le système de justice*

pénale pour les adolescents, qui s'attaquent aux causes et qui renforcent les capacités communautaires. Nous nous engageons à investir dans le mieux-être à long terme des collectivités grâce à des activités de prévention de la criminalité visant les jeunes dès l'enfance et axées sur les causes sociales sous-jacentes.



Services de police internationaux (y compris maintien de la paix) – Nous offrirons un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant des pratiques modernes de gestion et d'évaluation, et en procurant des services qui répondent aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux et qui contribuent aux priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.



Communautés autochtones – Nous nous emploierons à favoriser la santé et la sécurité des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel, tout en trouvant des moyens de prévenir et de résoudre les conflits grâce aux partenariats en prévention du crime, aux mécanismes de justice réparatrice et à une approche de résolution de problèmes holistique, adaptée à la culture autochtone.

Aperçu de la GRC

Visées stratégiques

Notre principal moyen de réaliser nos priorités stratégiques consiste à poursuivre notre engagement à améliorer nos fonctions essentielles – c'est-à-dire nos visées stratégiques que sont :

La prévention et l'éducation – offrir aux citoyens l'information et les outils dont ils ont besoin pour éviter d'être victimisés, et pour dissuader et prévenir la participation aux activités criminelles

Les renseignements – procéder à l'analyse de renseignements exacts et récents sur les activités, les individus et les groupes criminels afin que la GRC et ses partenaires puissent repérer et éliminer les menaces contre la société

Les enquêtes – mener avec diligence des activités détaillées visant à établir les faits entourant des infractions au *Code criminel* et autres, et à les présenter devant les tribunaux

L'application de la loi – intervenir à la suite d'infractions au *Code criminel* et autres afin d'arrêter les suspects et de les traduire en justice

La protection – offrir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de protection et de sécurité, et assurer la sûreté des voyageurs grâce au Programme de protection des transporteurs aériens canadiens

Objectifs stratégiques

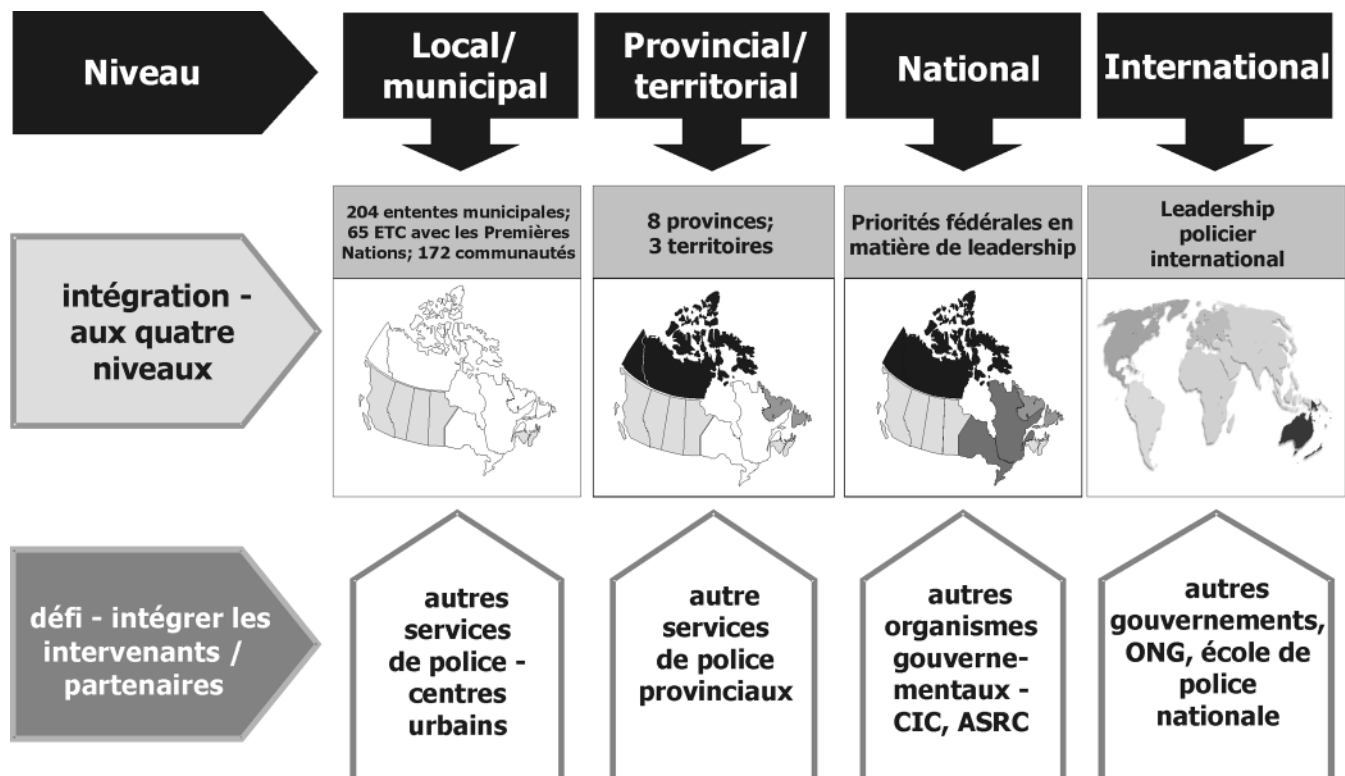
Les objectifs stratégiques renvoient aux méthodes et aux moyens mis en oeuvre pour réaliser nos priorités et visées stratégiques. Ils découlent de notre processus de gestion du rendement (fondé sur le tableau de bord prospectif).

Les divers objectifs sont établis par les gestionnaires, puis élaborés, approuvés et communiqués à tous les niveaux de l'organisation dans le cadre du processus annuel de planification des activités. Ils sont intégrés dans les tableaux de bord prospectifs, et on en assure le suivi et on en fait rapport tous les 60 jours tel que le prévoit le cycle de planification intégrée.

Ce vers quoi nous nous dirigeons – notre vision d’avenir – les services de police intégrés

Principe de base qui sous-tend notre cadre stratégique, les « services de police intégrés » consistent à collaborer à tous les niveaux dans les collectivités et avec elles, et avec l’ensemble des corps policiers et des organismes d’application de la loi – tant au Canada qu’à l’échelle internationale – en vue d’atteindre un même objectif selon des valeurs et des priorités communes.

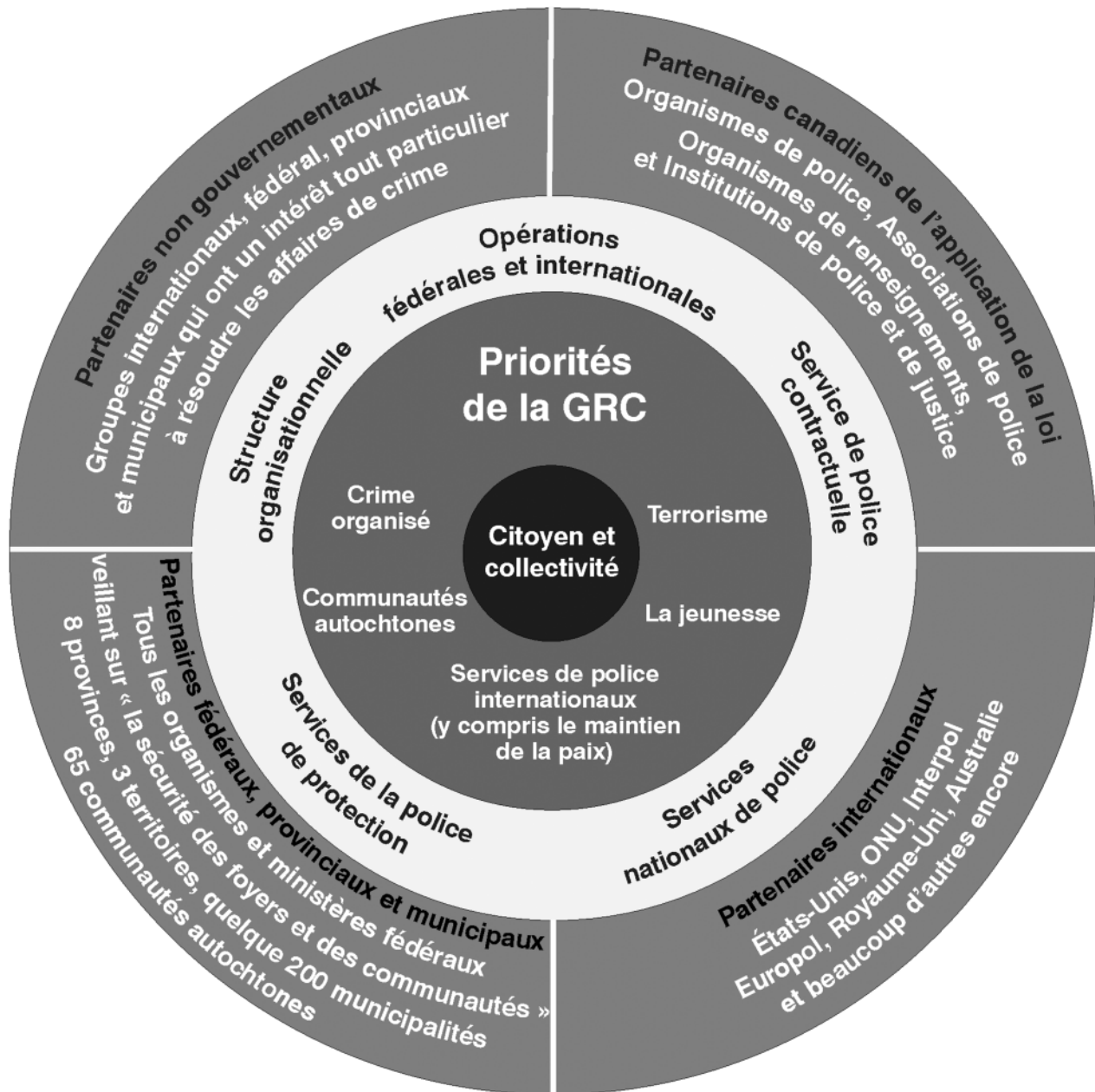
Il s’agit essentiellement d’une « visée stratégique mondiale » selon laquelle les activités et les ressources d’enquête et d’application de la loi de partout dans le monde sont intégrées et interopérables, et misent sur les ressources collectives pour lutter le mieux possible contre les menaces criminelles internationales.



Voici les principales caractéristiques des services de police intégrés :

1. Des priorités communes, aux niveaux national et international – optimiser les efforts et les ressources de la police afin d’atteindre des objectifs communs et d’assurer la planification à long terme.
2. La libre circulation des renseignements – transmettre la bonne information à la bonne personne au bon moment et utiliser un large éventail de sources.
3. L’interopérabilité des systèmes – assurer la communication entre les systèmes d’information et de renseignements d’une organisation à une autre, d’un endroit à un autre.
4. Des économies d’échelle – tirer le maximum des ressources allouées aux services de police et se concentrer sur ce qu’on fait de mieux.
5. Des services harmonisés – éliminer les activités et les services redondants et la fragmentation des fonctions.

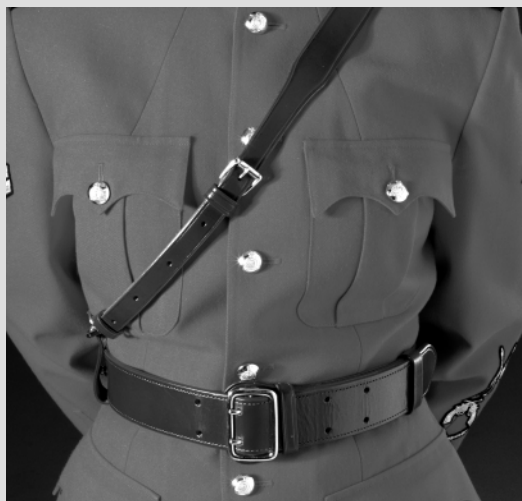
La portée des services de police intégrés



SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COMMUNAUTÉS

La GRC s'est engagée à déployer tous ses efforts et ses ressources pour atteindre ses cinq priorités stratégiques : le crime organisé, le terrorisme, la jeunesse, les services de police internationaux (y compris le maintien de la paix) et les communautés autochtones. Pour les réaliser, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues et partenaires au Canada et à travers le monde afin de lutter contre les menaces communes à la sécurité.

CONTEXTE DE LA PLANIFICATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Chaque année, la GRC effectue une analyse approfondie de l'environnement afin de surveiller les tendances et les enjeux locaux, nationaux et mondiaux qui influent sur son orientation et sur ses priorités stratégiques. Cette analyse lance également nos processus de planification annuels. On peut la consulter à l'adresse suivante :

http://rcmp.ca/enviro/scan2003june_f.htm.

Changements au gouvernement du Canada – une nouvelle approche

Avec les nouvelles priorités mises de l'avant dans le discours du Trône et la réorganisation du gouvernement après le 12 décembre 2003, le Canada s'engage dans une nouvelle voie et rajuste son programme d'action. Le premier ministre a cerné les thèmes d'orientation qu'il privilégiera et mis en place cinq nouveaux comités du Cabinet pour régir les activités dans des domaines stratégiques : affaires intérieures, affaires internationales, relations Canada-É.-U., services aux communautés autochtones et aux Autochtones du Canada, et Sécurité publique et Protection civile.

La GRC est bien placée pour contribuer aux politiques publiques fédérales et elle s'avère un partenaire essentiel des programmes du gouvernement à tous les niveaux. À titre de service de police nationale du Canada, elle peut intervenir sur les fronts suivants :

- **renforcer nos assises sociales**
 - ▶ y compris renforcer les communautés autochtones du Canada;
- **bâtir une économie du XXI^e siècle;**
- **renforcer le rôle du Canada dans le monde**
 - ▶ y compris améliorer les relations Canada-É.-U.;
- **assurer la santé et la sécurité du Canada.**

Priorités stratégiques de la GRC à l'appui du nouveau programme du gouvernement

Nos cinq priorités stratégiques appuient les programmes d'action du gouvernement et, de plus en plus, notre vision générale en matière de services de police intégrés est reconnue par nos partenaires et autres intervenants comme un élément clé de l'objectif ultime d'assurer la sécurité publique.

Crime organisé – points saillants :

- Les organisations criminelles sévissent à l'échelle transnationale, elles ont une gestion fluide et fonctionnelle et une organisation très complexe, et elles exploitent au maximum la technologie.
- Le crime organisé demeure une menace grave à la sécurité publique du Canada (citoyens, institutions, société et économie) et il profite du fait que le terrorisme polarise l'attention mondiale.
- Motivés par l'appât du gain et par l'avidité, les criminels organisés se lient à des entreprises autrement légitimes, ce qui accroît la corruption; la nouvelle concurrence et l'internationalisation provoquent des efforts d'expansion agressifs.
- Les organisations criminelles se limitent rarement à une seule activité – elles choisissent leurs cibles en fonction du risque calculé et du potentiel de puissance ou de profit. Le Fonds monétaire international évalue à entre un et trois billions de dollars les recettes de cette industrie.

Contexte de planification de la GRC :

- Quoique des priorités stratégiques distinctes, le crime organisé et le terrorisme menacent tous deux la société canadienne et ont des répercussions sur la qualité de vie des Canadiens; c'est pourquoi la GRC y accordera toute son attention au cours du nouvel exercice.
- Les efforts de lutte contre le crime organisé appuient directement les objectifs du gouvernement d'assurer la sécurité et la santé du Canada, de bâtir une économie du XXI^e siècle et de renforcer le rôle du Canada dans le monde.



- Vu la nature transnationale des organisations criminelles, les services de police partout dans le monde se doivent de collaborer.
- Pour atteindre le résultat visé par la GRC – démanteler et perturber les structures et les sous-groupes du crime organisé, et les empêcher de se développer – il est essentiel d'améliorer la coordination, l'échange et l'utilisation des renseignements criminels.
- En partenariat avec d'autres services de police et organismes d'application de la loi, nous assurerons un leadership en établissant et en mettant en oeuvre des plans opérationnels tactiques axés sur les renseignements.
- Nous travaillons aux deux extrémités du spectre pour réduire la criminalité – répression criminelle, et diminution de la demande et des occasions grâce à la prévention et à l'éducation.

Terrorisme – points saillants :

- La menace liée aux groupes terroristes change constamment et gagne en complexité : leurs membres sont très motivés et opèrent à l'échelle mondiale en utilisant la technologie pour communiquer entre eux.
- Les groupes terroristes sont de plus en plus fluides et s'adaptent rapidement aux changements mondiaux – ils exploitent habilement les points forts et les concepts légitimes des pays développés et continuent de se réfugier dans des pays dont ils peuvent exploiter l'instabilité.

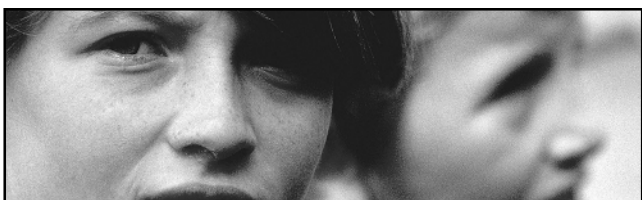


Contexte de la planification des services et des programmes

- Les groupes terroristes avancés cherchent aussi de nouvelles façons d'infiltrer et d'exploiter les sociétés occidentales.

Contexte de planification de la GRC :

- Notre résultat stratégique : préserver l'intégrité des frontières, contribuer à la sécurité nationale du Canada et protéger les Canadiens tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale – ce qui aide à renforcer les relations Canada-É-U.
- Produire des renseignements solides, offrir des cartes complètes en temps réel de l'activité terroriste au Canada – le « terrorisme lié à une cause particulière » présente une menace grave (groupes extrémistes qui soutiennent une cause précise par opposition à un changement politique général).
- Il faut assurer l'échange de renseignements entre pays pour lutter de façon intégrée contre le terrorisme – nous favorisons cette intégration en élargissant la collecte et l'échange d'information et de renseignements.
- Pour rendre les voyages par avion plus sûrs et appuyer le programme du gouvernement, nous mettons à exécution le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens en fonction du risque.



Jeunesse – points saillants :

- Un lien existe entre la disparité économique et les jeunes à risque – près d'un enfant canadien sur cinq (18,5 %) vit dans la pauvreté; ceux qui grandissent dans une pauvreté persistante sont plus de deux fois plus susceptibles de connaître la violence.

- Les jeunes sont touchés par plus de crimes de violence et de crimes contre la personne que tout autre groupe d'âge – les adolescents et les jeunes adultes sont les plus à risque de se livrer à des activités criminelles.

Contexte de planification de la GRC :

- Notre résultat stratégique : réduire le nombre de jeunes touchés par la criminalité, tant comme victimes que comme contrevenants.
- Nous collaborons avec tous les ordres de gouvernement, les écoles et les organismes communautaires pour influencer de façon positive la vie de jeunes à risque.
- Nous nous sommes engagés à l'égard du mieux-être et du développement à long terme des communautés et nous ciblons les groupes pouvant avoir besoin d'un soutien social – ce qui cadre avec l'objectif fédéral de « renforcer nos assises sociales ».
- Nous comptons optimiser le soutien et les interventions auprès des jeunes victimes et contrevenants, promouvoir des valeurs sociales positives, réduire le risque et accroître les activités de protection visant les enfants, les jeunes, leurs familles et la communauté.



Services de police internationaux (y compris maintien de la paix) – points saillants :

- Depuis 1989, la police canadienne a effectué des missions en Namibie, en ex-Yougoslavie, à Haïti, en Afrique du Sud, au Rwanda, en Bosnie-Herzégovine, au Guatemala, en Croatie, en République centrafricaine, en Sierra Leone, à La Haye, aux Pays-Bas, au Kosovo, en Serbie et Macédoine, au Timor-Oriental et en Guinée.
- En général, ces missions relèvent d'un mandat des Nations Unies.

Contexte de la planification des services et des programmes

- Après les événements du 11 septembre 2001, de nombreux pays ont revu leur façon de gérer les renseignements et l'application de la loi.
- Les pays s'emploient de plus en plus à acquérir des compétences non traditionnelles et à renforcer leur capacité à faire face au nouvel environnement criminel et terroriste.
- Compte tenu de la nature transnationale des groupes criminels et terroristes, une importante portion de nos enquêtes comporte des volets internationaux.

Contexte de planification de la GRC :

- Notre résultat stratégique : accroître l'efficacité des opérations policières et de maintien de la paix à l'échelle internationale, ce qui appuie l'objectif du gouvernement de « renforcer le rôle du Canada dans le monde ».
- Cette priorité rejoint les priorités « crime organisé » et « terrorisme » – toutes trois nécessitent la collaboration avec des partenaires à l'échelle internationale.
- La vision générale des services de police intégrés peut être élargie pour lutter contre les problèmes communautaires à l'échelle mondiale.
- Les policiers canadiens jouent un rôle important dans la promotion de la primauté du droit et le renforcement du tissu socio-économique des pays en conflit.
- En nous fondant sur des évaluations des menaces et des renseignements solides, nous affecterons de façon stratégique nos ressources internationales et leur confierons le mandat approprié à l'appui de nos priorités stratégiques.



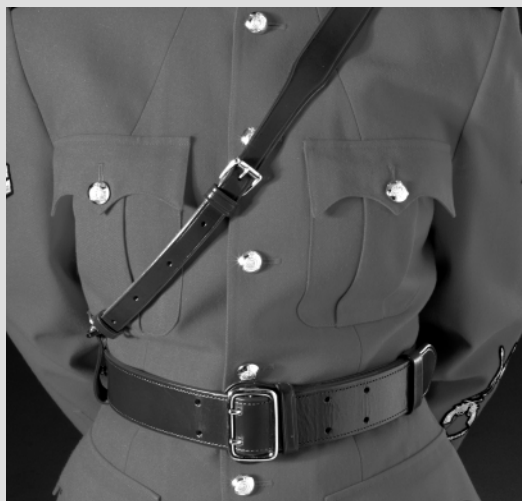
Communautés autochtones – points saillants :

- La population autochtone du Canada croît de façon exponentielle :
 - ▶ entre 1996 et 2001, elle a connu un taux de croissance de 22,2 %, contre un taux de seulement 3,4 % pour la population non autochtone;
 - ▶ en 2001, les enfants de 14 ans et moins formaient le tiers de la population autochtone, un taux bien supérieur à celui qu'on trouve dans la population non autochtone (19 %);
 - ▶ la population autochtone ne représente que 3,3 % de la population totale du Canada, mais les enfants autochtones comptent pour 5,6 % de tous les enfants;
 - ▶ les Autochtones représentent environ 18 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux, mais ne totalisent que 3 % de la population canadienne.

Contexte de planification de la GRC :

- Notre résultat stratégique : contribuer de façon importante à améliorer la santé des communautés autochtones, conformément à l'objectif du gouvernement de « renforcer nos assises sociales ».
- Nous nous engageons à accroître nos efforts dans ce domaine policier par des partenariats consolidés et nouveaux avec nos clients autochtones et autres intéressés, et à mieux nous attaquer aux défis que vivent les communautés autochtones.
- Nous collaborons avec les communautés autochtones à la mise en oeuvre de mécanismes de justice réparatrice pour prévenir la criminalité et favoriser la résolution des problèmes.
- Nous employons aussi des techniques et des pratiques qui se sont avérées efficaces à long terme pour prévenir la criminalité autochtone et intervenir tant auprès des victimes que des contrevenants.
- Forts de notre expérience unique et importante auprès de plus de 190 communautés autochtones, nous continuons d'offrir des services de police professionnels, en harmonie avec la culture et les besoins divers des communautés.

STRUCTURE DE NOS SERVICES ET PROGRAMMES



Priorités stratégiques

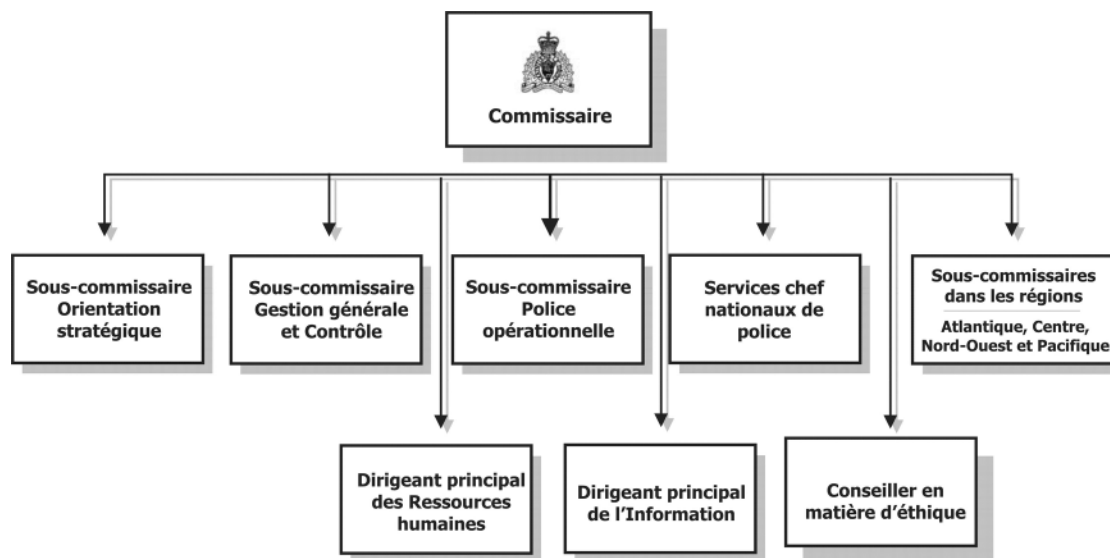
- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Structure de gestion

La GRC possède une structure de gestion très souple qui lui permet d'orienter son travail en fonction de ses priorités et de son cadre stratégique. Elle compte quatre régions qui relèvent de sous-commissaires : Pacifique; Nord-Ouest; Centre; Atlantique. Ce modèle favorise une plus grande participation des membres sur le terrain à la prise de décisions et permet à la GRC d'investir davantage de ressources dans les services de première ligne.

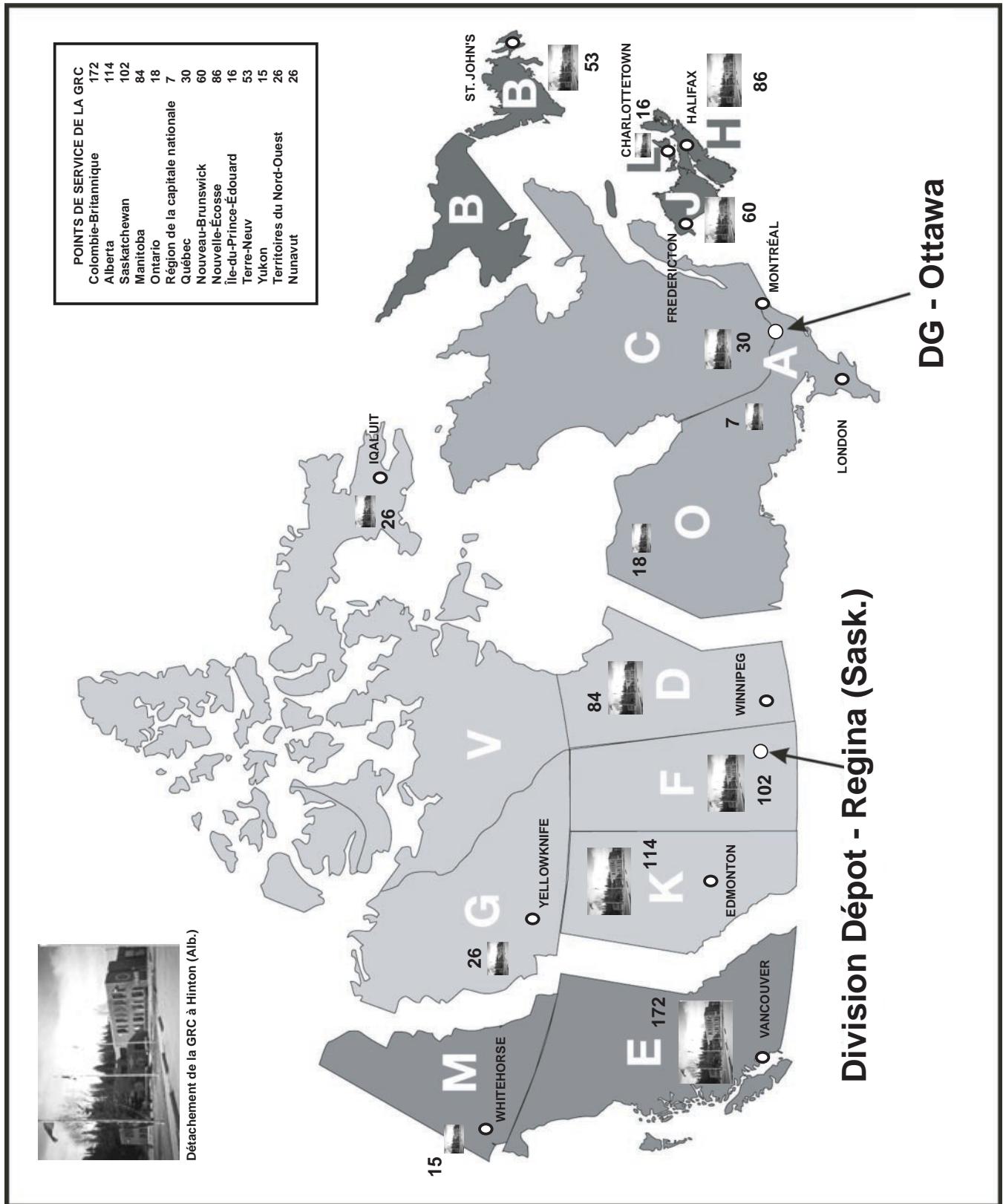


Sous la direction du Commissaire, l'orientation opérationnelle est assurée par le commissaire adjoint et les sous-commissaires suivants :

- le sous-commissaire à la Police opérationnelle
- le sous-commissaire – Région de l'Atlantique (Halifax)
- le sous-commissaire – Région du Centre (Ottawa)
- le sous-commissaire – Région du Nord-Ouest (Regina)
- le sous-commissaire – Région du Pacifique (Vancouver)
- le commissaire adjoint aux Services nationaux de police

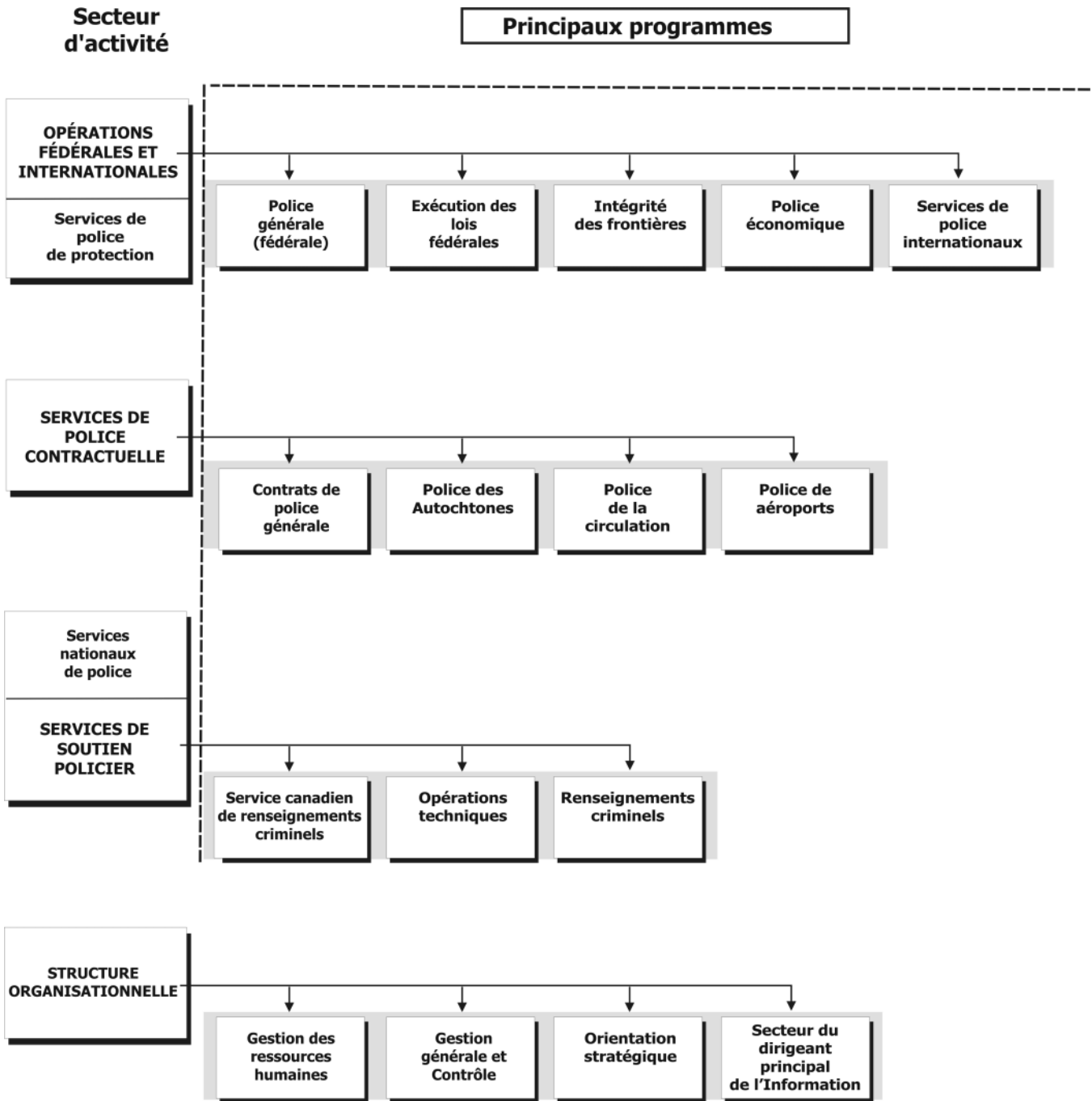
Le sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle, le sous-commissaire à l'Orientation stratégique, le dirigeant principal des Ressources humaines, le dirigeant principal de l'Information et le bureau du conseiller en matière d'éthique assurent les services organisationnels à l'appui des buts opérationnels de la GRC.

Où nous trouver



Outre quatre régions, la GRC regroupe 14 divisions en plus de la Direction générale à Ottawa et de la Division Dépôt à Regina où se donne la formation. Chaque province et territoire ainsi que la région de la capitale nationale représentent une division. Chaque division est gérée par un commandant et désignée par une lettre.

Structure des secteurs d'activité



PLANIFICATION DES TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELS POUR 2004-2005



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

1. Opérations fédérales et internationales

Les Opérations fédérales et internationales (OFI) remplissent un mandat national : celui d'offrir des services d'enquête, de police et d'application des lois fédérales aux ministères et organismes fédéraux et aux Canadiens. Le maintien de la paix (missions des Nations Unies et autres) relève également de ce secteur d'activité.

Les OFI assurent notamment les services suivants :

- **Intégrité des frontières** – douanes et accise, exécution des lois fédérales, immigration et passeports, ports et équipes intégrées de la police des frontières (EIPF);
- **Criminalité financière** – délits commerciaux, produits de la criminalité et crimes liés aux marchés;
- **Drogues et crime organisé**;
- **Services de police internationaux** – opérations internationales, maintien de la paix internationale, Interpol, et visites et voyages internationaux;
- **Programme des renseignements criminels** – enquêtes et exécutions relatives à la sécurité nationale (p. ex. équipes intégrées de la sécurité nationale [EISN], sections des enquêtes relatives à la sécurité nationale), renseignements sur le crime organisé et analyses criminelles divisionnaires.

Grâce à une approche multidisciplinaire, intégrée et axée sur les renseignements, les OFI contribuent à l'objectif stratégique de la GRC d'assurer **la sécurité des foyers et des collectivités**.

Les partenariats et la police communautaire figurent au cœur des activités des OFI. Ce secteur établit de façon continue des partenariats avec des organismes gouvernementaux et d'application de la loi fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, américains et internationaux afin de recueillir, d'analyser et d'échanger des renseignements criminels visant l'activité illicite.

Les OFI se consacrent aussi à la lutte contre l'activité criminelle et terroriste qui ne touche pas nécessairement tous les Canadiens directement, comme le crime organisé aux frontières et dans les ports nationaux, les menaces terroristes, le financement du terrorisme, la criminalité des entreprises, la fraude par télémarketing, la fraude boursière et la cybercriminalité. Tant le terrorisme que le crime organisé ont des répercussions négatives sur les structures sociales, économiques et politiques du Canada, ainsi que sur ses infrastructures terrestres, aériennes et maritimes.

Les OFI contribuent à la prospérité et à la stabilité économique du Canada aux niveaux national, provincial, territorial et municipal en décelant et en décourageant l'activité criminelle et terroriste qui menace la sécurité nationale, en enquêtant sur cette activité et en protégeant le Canada et ses citoyens contre ses effets.



La GRC gère, pour le compte du gouvernement du Canada, la participation des policiers canadiens aux opérations multilatérales visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales et comportant un volet policier.

Elle fournit des policiers civils ayant les connaissances, les compétences, les capacités et le profil linguistique requis pour répondre aux besoins des missions de maintien de la paix et autres opérations de soutien de la paix. Selon l'entente conclue, la police civile maintient l'ordre suivant un mandat exécutif ou non, surveille, encadre et forme les policiers locaux, et facilite la coopération entre les policiers et les collectivités qu'ils servent. L'objectif est de renforcer la capacité multilatérale de rétablir l'ordre et d'aider les services de police locaux à s'acquitter de leurs responsabilités policières conformément aux principes démocratiques.

La décision de déployer des agents canadiens dans des pays aux prises avec des conflits internes incombe aux ministres du Cabinet responsables des ministères visés en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (ministère des Affaires étrangères [ministère des Affaires étrangères et du Commerce international] – MAE [MAECI], Agence canadienne de développement international – ACDI, et Sécurité publique et Protection civile Canada [Solliciteur général du Canada] – SPPCC [SGC]), conformément à la politique étrangère du Canada en matière de maintien de la paix, et les missions relèvent en général d'un mandat des Nations Unies. La politique du gouvernement sur le maintien de la paix est gérée par le MAE (MAECI), le financement connexe, par l'ACDI, et les missions, par le SGC et la GRC en vertu d'accords interministériels officiels.

Le succès global de la participation canadienne aux missions civiles de maintien de la paix dépend de facteurs externes sur lesquels la GRC a peu d'emprise, comme la nature et l'ampleur du conflit interne dans le pays étranger, le professionnalisme, le leadership, les normes et la formation de la police de ce pays, et le désir de ses citoyens d'être protégés par leur propre service de police.

Quelques faits

- La GRC est chargée d'offrir des services de police spécialisés à 163 communautés autochtones au Canada : elle a notamment conclu 65 ententes communautaires tripartites (ECT) et doté 128 postes de première ligne dans le cadre du Programme des gendarmes communautaires autochtones (PGCA).
- En septembre 2003, la Police nationale des Autochtones a réuni, à Ottawa, des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires pour examiner des moyens d'améliorer les services offerts aux communautés autochtones.

Services de police de protection

La Police de protection assure la sécurité des dignitaires canadiens et étrangers et de leurs résidences officielles, et celle des personnes jouissant d'une protection internationale en visite au pays. Ces services sont fournis en temps opportun par des membres hautement compétents, très bien formés et appuyés par des technologies de pointe.

La Police de protection doit composer avec de nombreuses difficultés, comme l'imprévisibilité de la demande, les répercussions au Canada d'événements internationaux et les opérations à haut risque qui laissent très peu de place à l'erreur. Le terrorisme, le crime organisé et la tendance actuelle vers la désobéissance civile viennent accentuer le caractère imprévisible de ses fonctions.

Pour relever ces défis, la Police de protection utilise un groupe d'experts déployés stratégiquement au Canada et fait appel à d'autres policiers de la GRC partout au pays selon les besoins. Les partenariats font aussi partie intégrante de ses activités : elle collabore avec les services de police locaux, d'autres organismes d'application de la loi et des ministères.

2. Services de police contractuelle

Les Services de police contractuelle (SPC) offrent des services de police généraux (principalement opérationnels) à huit provinces, aux trois territoires, à plus de 200 municipalités, à 65 communautés autochtones et à trois aéroports internationaux. La GRC compte au-delà de 700 détachements au pays et affecte ainsi des membres directement dans les collectivités qu'elle sert. Ces provinces, territoires et municipalités obtiennent des services de première ligne de la GRC en vertu d'accords de services de

police qu'ils ont négociés avec SPPCC (SGC). Les accords actuels, basés sur le recouvrement des coûts, ont une durée de 20 ans et prendront fin en 2012. La durée des ententes conclues avec les communautés autochtones et les aéroports varie.

En vue d'atteindre l'objectif stratégique d'assurer **la sécurité des foyers et des collectivités**, les SPC offrent des services de qualité axés sur la police communautaire, c'est-à-dire la prévention et la résolution des problèmes de criminalité locaux, par des moyens proactifs et réactifs, en partenariat avec la collectivité.

LES SERVICES DE POLICE CONTRACTUELLE – VOLET ESSENTIEL DES ACTIVITÉS DE LA GRC

Les Services de police contractuelle sont un élément crucial du modèle policier intégré de la GRC et contribuent au grand objectif d'assurer **la sécurité des foyers et des collectivités**.

- Lorsque surviennent des urgences, tels des catastrophes et des attentats terroristes, le Commissaire de la GRC peut redéployer temporairement des ressources policières et techniques, comme le prévoit une disposition des ententes sur les services de police provinciaux (ESPP). Cette disposition a été appliquée pour des sommets internationaux, les interventions qui ont suivi les événements du 11 septembre, les visites de la Reine et du Pape, l'écrasement d'un avion de Swissair, le sommet du G8, les incidents liés aux pêches, la tempête de verglas, et des inondations et incendies importants et autres catastrophes naturelles.
- Ce secteur d'activité collabore avec des partenaires afin d'assurer la sécurité des frontières et de préserver la souveraineté du Canada.
- L'expérience et la réputation mondiale de la GRC sont mises au service de tous les Canadiens.
- Les ESPP témoignent d'un accord bilatéral solide favorisant une collaboration manifeste et le partage des coûts entre le gouvernement du Canada et les provinces, les territoires et les municipalités.

Quelques faits

- Les Services de police contractuelle ont compétence dans les trois territoires, huit provinces (l'Ontario et le Québec possèdent leurs propres services de police provinciale), plus de 200 municipalités, 65 communautés autochtones et trois aéroports internationaux.
- La GRC compte plus de 750 détachements répartis dans ses 15 divisions.
- Environ 10 600 membres de la GRC sont affectés à des tâches contractuelles (provinciales/territoriales et municipales).
- Avec plus de 75 000 bénévoles engagés dans une foule d'activités partout au pays (aide aux victimes, recherche et sauvetage, programme de gendarmes auxiliaires, etc.), la GRC est chef de file des partenariats établis avec les citoyens pour favoriser le mieux-être de la communauté.

Planification des trois secteurs d'activité opérationnels pour 2004-2005

Par conséquent, leurs activités reposent sur la consultation des clients et des intervenants, les partenariats avec les collectivités et les organismes locaux, l'habilitation des membres de première ligne ainsi que la mobilisation des ressources communautaires, des services de police partenaires et d'autres entités pour appuyer leurs propres efforts et activités. Les SPC sont à l'écoute de leurs clients et de leurs partenaires : ils peuvent ainsi offrir des services adaptés aux besoins et aux priorités de chaque collectivité.

Pour appuyer ses efforts, la GRC peut compter sur plus de 75 000 bénévoles partout au pays et sur le fait que ses employés font partie intégrante de la structure sociale des collectivités qu'ils servent.

Les SPC améliorent aussi leurs services en appliquant une approche de résolution de problèmes aux victimes, aux contrevenants et au public. Ainsi, ils adaptent diverses stratégies complémentaires à chaque problème et à chaque collectivité.

De plus, les SPC offrent un soutien aux autres secteurs d'activité de la GRC dans divers domaines : essai et approbation de matériel, méthodes et processus policiers, gestion de l'information, défense d'intérêts auprès d'autres intervenants, administration de programmes fédéraux/nationaux, etc.

Le travail accompli par les SPC en matière de planification, de gestion et d'intervention d'urgence, qui touche aussi la Police de protection et les OFI, offre un autre exemple de leur intégration à d'autres secteurs d'activité. De plus, les secteurs d'activité collaborent entre eux à la recherche liée au crime organisé, puisque celui-ci a des répercussions sur tous les agents de première ligne et groupes spécialisés et qu'il incombe à tous de le réprimer.

FICHE DOCUMENTAIRE – AU SERVICE DES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

Aperçu

La GRC a tissé des liens particuliers et importants avec les peuples autochtones du Canada, et ce, dès les débuts de la Police à cheval du Nord-Ouest dans les années 1870. En tant qu'intervenant de longue date dans l'évolution des communautés autochtones, la GRC non seulement continue d'éclairer les politiques publiques et d'assurer des services de police dans des centaines de communautés autochtones au Canada, mais aussi elle travaille de concert avec des groupes autochtones à la mise au point d'approches policières novatrices qui répondent à leurs besoins particuliers. Aujourd'hui, elle collabore étroitement avec les communautés autochtones afin d'élaborer et de mettre en oeuvre des services de police adaptés à leurs cultures.

Une tradition de collaboration

- La **Police nationale des Autochtones** (PNA) est chargée de planifier, d'élaborer et de gérer les initiatives et les stratégies organisationnelles à l'appui des partenariats avec les communautés autochtones.
 - Elle s'est engagée à offrir des services de police de qualité optimale aux peuples autochtones grâce à une planification novatrice et stratégique, et à un réseau de ressources regroupant des services de police des Autochtones provinciaux et territoriaux.
 - En 1999-2000, la GRC a entrepris l'**examen de la Police des Autochtones** et mené à cette fin une vaste consultation : des sondages détaillés ont été distribués à 3000 représentants de communautés autochtones et à 700 membres de la GRC affectés dans ces communautés, et des groupes de consultation ont été formés dans plus de 200 communautés. Par suite des résultats obtenus, on a fixé les trois objectifs stratégiques suivants :
 - ▶ investir dans la sécurité et le mieux-être à long terme des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel, et trouver des façons de prévenir ou de résoudre les conflits;
 - ▶ mettre au point ou améliorer les mécanismes permettant d'assurer l'entière participation des clients autochtones à l'élaboration et à la prestation de services;
 - ▶ collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour garantir l'élaboration de politiques qui répondent aux besoins en rapide évolution des clients autochtones.
- L'objectif stratégique que vise la GRC depuis le 1^{er} avril 2003 de mieux servir les communautés autochtones s'inscrit dans l'engagement du gouvernement fédéral à renforcer ses liens avec les peuples autochtones. Voici le **plan stratégique** de la GRC en matière de police des Autochtones : favoriser la santé et la sécurité des communautés autochtones, assurer l'élaboration de politiques judicieuses, améliorer les services dans le secteur de service de la Police des Autochtones, accroître la capacité communautaire de recourir aux mécanismes de justice réparatrice, offrir des services de police adaptés à la culture, démontrer la valeur des services, renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux, influencer les politiques publiques, recruter, former et retenir les personnes compétentes, et accroître les compétences et les capacités opérationnelles.
 - En partenariat avec la PNA, le **Réseau de la justice autochtone** offre une formation sur les forums de justice communautaire, qui visent à réunir les personnes touchées par un crime afin de réparer un tort selon des approches traditionnelles.
 - **Recrutement de membres autochtones** – plusieurs initiatives sont en cours dans bon nombre des 14 divisions provinciales et territoriales de la GRC afin d'aider les Autochtones qui aspirent à joindre les rangs de la GRC.
 - Le **Programme de formation des jeunes Autochtones** (PFJA) permet d'offrir à des jeunes un emploi d'été de 17 semaines. Les participants reçoivent d'abord une formation de trois semaines à la Division Dépôt, l'école de la GRC à Regina, puis ils travaillent le reste de l'été dans un détachement près de chez eux sous la supervision directe d'un membre régulier.

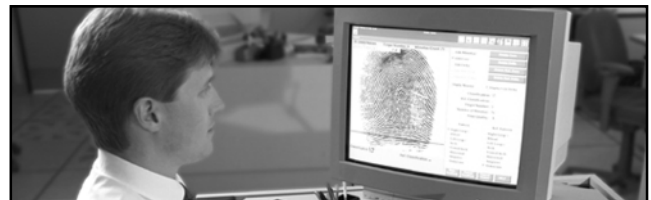
3. Services nationaux de police

Les Services nationaux de police (SNP) offrent des services de soutien de première ligne essentiels aux organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger. Administrés par la GRC, ils constituent un modèle de services de police intégrés reconnu à l'échelle internationale. Ont recours aux outils d'enquête offerts par les SNP les milieux de la justice pénale, les services de police municipaux et provinciaux, les ministères fédéraux et les organismes d'application de la loi et de la réglementation au Canada, ainsi que des organisations policières étrangères, dont Interpol et le Federal Bureau of Investigation (FBI).

Environ 70 % des services et des programmes des SNP viennent appuyer tous les éléments et organismes de la justice pénale au Canada. Notamment, les SNP fournissent à plus de 500 corps policiers et organismes d'application de la loi canadiens des services et technologies de pointe pour les aider dans leurs enquêtes criminelles et favoriser ainsi l'atteinte de l'objectif stratégique de la GRC d'assurer **la sécurité des foyers et des collectivités**. Les programmes des SNP sont harmonisés avec les priorités de SPPCC (SGC) en matière de sécurité publique, tout particulièrement la stratégie de lutte contre le crime organisé.

Les SNP s'efforcent d'améliorer la nature, la portée et la qualité des renseignements judiciaires échangés, et d'établir une base solide pour ce secteur d'activité unique et essentiel. Ils regroupent les cinq secteurs de service suivants :

- Le **Service des laboratoires judiciaires** (SLJ) effectue des analyses scientifiques d'éléments de preuve recueillis sur les lieux de crime, présente des preuves judiciaires devant les tribunaux et fait de la recherche et du développement dans de nouveaux domaines de la police scientifique, comme l'analyse génétique. Ses principales disciplines sont la Biologie (ADN), la Chimie (éléments de preuve non biologiques), les Documents, les Armes à feu et la Toxicologie. Les services nationaux centralisés comprennent les explosifs, les contrefaçons (monnaie et documents de voyage) et l'établissement de profils de diamants. Le SLJ compte six points de service et tient, à Ottawa, la Banque nationale de données génétiques (BNDG), qui a aidé des organismes d'application de la loi, tant au Canada qu'à l'étranger, à résoudre des crimes. Les agents d'exécution de la loi partout au Canada tirent profit de l'intégration de la science et du travail policier pour inculper les criminels et disculper les personnes innocentes.
- Grâce à un système national d'échange de renseignements avec les organismes d'application de la loi canadiens et internationaux, les **Services d'information et d'identité judiciaire** (SIIJ) contribuent aux domaines suivants : casiers judiciaires, empreintes digitales, enfants disparus, techniques d'examen des lieux de crime, recherche, imagerie judiciaire et soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu. Ce secteur novateur se consacre aussi à des initiatives visant à décupler la capacité d'échange de renseignements dactyloscopiques, à la biométrie, qui facilite l'identification formelle de personnes, et à l'Index national de justice pénale (INJP), qui assurera l'échange centralisé de renseignements entre partenaires clés de la justice pénale. Le personnel des SIIJ gère des millions de casiers judiciaires et examine un grand nombre d'empreintes digitales pour fournir aux enquêteurs criminels au Canada et à l'étranger les outils de pointe et l'information dont ils ont besoin.
- Le **Collège canadien de police** (CCP) offre une formation avancée et spécialisée aux services de police canadiens et étrangers, en mettant l'accent sur le crime organisé et multijuridictionnel. Ses priorités stratégiques, qui donnent suite à des recommandations du vérificateur général du Canada, sont l'apprentissage continu des cadres, le crime organisé et le terrorisme, les renseignements et la criminalité technologique.



Planification des trois secteurs d'activité opérationnels pour 2004-2005

Le CCP s'est engagé à atteindre l'excellence en formation policière. Trois de ses secteurs – l'École des sciences policières, le Centre des cadres policiers et la Bibliothèque – proposent des occasions clés d'apprentissage et de perfectionnement.

Le CCP donne une formation destinée aux chefs de police et, comme valeur ajoutée, il favorise l'intégration des services de police au Canada, puisque des agents de petits comme de grands services de police viennent y recevoir la même formation. Enfin, le CCP est doté d'un conseil consultatif composé de représentants de la vaste collectivité policière et d'autres intervenants du domaine policier au Canada, qui lui donne des conseils stratégiques et pratiques.



Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle de la GRC regroupe **la Gestion des ressources humaines, la Gestion générale et le Contrôle, l'Orienta­tion stratégique et le Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI)**. Ces secteurs soutiennent toutes les activités visant à réaliser les priorités stratégiques de la GRC. Leurs services et conseils stratégiques permettent à la GRC de recruter, de former et de retenir les personnes compétentes, d'optimiser et de valider la science et la technologie, d'affecter les ressources de façon stratégique, d'améliorer la planification et la gestion du rendement et d'éclairer les politiques publiques.

- Le **Service canadien de renseignements criminels (SCRC)** est une organisation orientée stratégie qui assure l'échange en temps utile de renseignements criminels entre ses organismes membres et qui agit comme centre d'excellence à l'appui des efforts nationaux en vue de déceler, de réduire et de prévenir le crime organisé et tout autre crime grave qui a des répercussions sur le Canada.
- **Opérations techniques** – La recherche, le développement et le soutien technique relatifs aux technologies utilisées pour les enquêtes sont assurés à la GRC par le programme des **Opérations techniques**. Ce secteur gère aussi le Centre canadien de données sur les bombes et le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV) pour le compte de tous les organismes d'application de la loi.

TABLEAU DES DÉPENSES PRÉVUES ET DES OBJECTIFS (INCLUANT LES ETP)

Dépenses prévues de la GRC

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Opérations fédérales et internationales	524,6	591,1	580,6	579,1
Services de police contractuelle	1 435,6	1 582,7	1 547,9	1 547,9
Services nationaux de police	393,4	370,7	345,6	345,7
Structure organisationnelle	235,2	270,6	261,9	263,2
Services de police de protection	97,0	85,4	81,4	81,4
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	2 685,8	2 900,5	2 817,4	2 817,4
Moins : Recettes disponibles	987,9	1 059,4	1 029,6	1 029,6
Total du Budget principal des dépenses	1 697,9	1 841,1	1 787,9	1 787,8
<i>Rajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses) :</i>				
<i>Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité</i>	17,8	0,0	0,0	0,0
<i>Augmentations salariales des membres réguliers et de certains groupes de membres civils</i>	21,9	0,0	0,0	0,0
<i>Report du budget de fonctionnement</i>	62,6	0,0	0,0	0,0
<i>Fonds consacrés au respect des obligations du gouvernement à l'égard des services policiers à frais partagés avec des partenaires contractuels</i>	18,7	0,0	0,0	0,0
<i>Fonds pour enquêter et entamer des poursuites en cas de fraudes dans les marchés financiers</i>	8,8	15,3	21,2	21,2
<i>Initiatives liées à la sécurité publique et aux mesures antiterroristes</i>	7,1	5,4	5,0	5,0
<i>Coûts de fonctionnement supplémentaires</i>	4,0	0,0	0,0	0,0
<i>Fonds visant à renouveler la stratégie canadienne antidrogue pour réduire l'alcoolisme et les toxicomanies</i>	4,5	0,0	0,0	0,0
<i>Transfert de propriété et de responsabilité pour des locaux d'usage général de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</i>	1,2	0,0	0,0	0,0
<i>Report de fonds d'immobilisations pour deux importants projets dans les domaines de la gestion de l'information et de la technologie de l'information</i>	4,8	10,4	0,0	0,0
<i>Indemnisation de membres de la GRC pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions</i>	17,5	0,0	0,0	0,0
<i>Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions</i>	0,3	0,0	0,0	0,0
<i>Déclaration obligatoire des opérations douteuses liées au blanchiment d'argent</i>	0,0	4,9	4,9	4,9
<i>Produits de la vente de biens immobiliers</i>	0,0	2,1	0,0	0,0
<i>Accès légal aux renseignements et communications nécessaires pour assurer la sécurité publique</i>	0,0	0,0	10,9	10,9
<i>Administration des pensions</i>	0,0	0,0	0,3	0,0
<i>Sécurité accrue du Parlement</i>	0,0	2,6	2,6	2,6
<i>Programme canadien sur les crimes de guerre</i>	0,0	0,7	0,0	0,0
<i>Protection des enfants contre l'exploitation et les mauvais traitements</i>	0,0	6,6	6,4	8,2
<i>Évaluation et vérification interne</i>	0,3	0,0	0,0	0,0
<i>Augmentations salariales prévues par les conventions collectives de divers groupes d'employés de la fonction publique</i>	9,2	0,0	0,0	0,0
Total des rajustements	178,7	48,0	51,3	52,8
Dépenses nettes prévues	1 876,6	1 889,1	1 839,2	1 840,6
Moins : Recettes non disponibles	24,0	27,3	27,3	27,3
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	125,1	187,0	187,0	187,0
Coût net du programme	1 977,7	2 048,9	1 998,9	2 000,3
Équivalents temps plein	22 409	23 486	23 256	23 256
*Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.				

Tableau des dépenses prévues et des objectifs (incluant les ETP)

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité
(en millions de dollars)

OPÉRATIONS FÉDÉRALES ET INTERNATIONALES	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Dépenses de programme	572,0	624,0	618,1	618,4
ETP régis par la LGRC	3 865	3 956	3 936	3 936
ETP régis par la LEFP	465	465	466	466

SERVICES DE POLICE DE PROTECTION	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Dépenses de programme	124,6	88,0	84,0	84,0
ETP régis par la LGRC	618	618	618	618
ETP régis par la LEFP	24	24	24	24

SERVICES DE POLICE CONTRACTUELLE	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Dépenses de programme	503,5	537,2	525,3	525,3
ETP régis par la LGRC	11 842	12 582	12 416	12 416
ETP régis par la LEFP	1 067	1 228	1 228	1 228

SERVICES NATIONAUX DE POLICE	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Dépenses de programme	407,4	372,8	349,5	349,6
ETP régis par la LGRC	1 508	1 548	1 503	1 503
ETP régis par la LEFP	366	366	366	366

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Dépenses de programme	269,2	267,2	262,3	263,2
ETP régis par la LGRC	1 122	1 134	1 134	1 134
ETP régis par la LEFP	1 532	1 565	1 565	1 565

PLANS ET PRIORITÉS POUR 2004-2005 – PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ RESPONSABLES



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

1. CRIME ORGANISÉ

Résultat stratégique : Réduire la menace et les répercussions du crime organisé

Énoncé de résultat :

Perturber et démanteler les organisations criminelles

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables :

- Opérations fédérales et internationales (OFI)
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)
- Structure organisationnelle/Orientation stratégique (OS), Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI)

Plans et priorités :

- mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement afin d'assurer la **sécurité des foyers et des collectivités** (OFI)
- assurer la qualité et l'intégrité des données opérationnelles – en termes d'actualité, d'exactitude, d'intégralité, de validité et de fiabilité (OFI)

- s'appuyer sur les renseignements – mettre en oeuvre le modèle opérationnel en assurant l'établissement de priorités et la prise de décisions efficaces et axés sur les renseignements (OFI)
- élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, en favorisant une contribution accrue de la part du personnel de la GRC et des partenaires externes, en développant de nouvelles sources d'information et en recueillant de l'information sur les nouveaux secteurs d'intérêt (OFI) (SNP)
- renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux au Canada et à l'échelle internationale (SPP) (OFI) (OS)
- éclairer les politiques publiques – apporter une contribution utile au processus décisionnel en matière de politiques publiques concernant des questions nationales et internationales (OFI) (OS)
- renforcer les équipes multidisciplinaires intégrées – à l'aide de ressources internes et externes pour tirer parti de l'ensemble des expertises et des connaissances, et accroître la capacité de réaliser les priorités opérationnelles (OFI)

Plans et priorités – Priorités stratégiques et secteurs d'activité responsables

- aider les tribunaux et les organismes d'application de la loi canadiens à lutter contre le crime organisé en fournissant dans les meilleurs délais possible l'information la plus à jour sur les antécédents criminels (SNP)
- contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et autres occasions d'apprentissage aux agents de la GRC et aux autres policiers canadiens (SNP)
- communiquer efficacement – s'assurer que les employés et les communautés concernées au Canada et à l'échelle internationale connaissent l'orientation stratégique, les rôles et les responsabilités des Opérations fédérales et internationales (OFI) (OS)
- réduire la criminalité grâce à la prévention et à la sensibilisation – réduire la demande et limiter le plus possible les occasions offertes au crime organisé (OFI)
- coordonner le plan national de collecte de renseignements pour l'ensemble des organismes d'application de la loi canadiens (SCRC)
- produire des évaluations intégrées nationales et provinciales des menaces liées au crime organisé et aux crimes graves qui ont des répercussions sur le Canada (SCRC)
- optimiser les sciences et les technologies habilitantes – assurer l'utilisation optimale des données et des systèmes d'information internes et externes, et mettre au point de nouveaux processus pour combler les lacunes (OFI) (DPI/SNP/Opérations techniques)

Principaux partenaires :

SPPCC (SGC), ministère de la Justice (MJ), Transports Canada (TC), Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ministère des Finances, Santé Canada, Banque du Canada, Industrie Canada, Patrimoine canadien, Service correctionnel du Canada (SCC), Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), MAE (MAECI), ministère de la Défense nationale (MDN), Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'Organisation des États américains (OEA), communautés des Premières nations, Police civile de la Force des Nations Unies, Service d'immigration et de naturalisation des

É.-U., Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), Direction de la gestion juricomptable (DGJ), Direction de la gestion des biens saisis (DGBS), Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), secteur privé (p. ex. Association des banquiers canadiens, lignes aériennes internationales), organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l'éducation et des services correctionnels, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers

Indicateurs de rendement clés :

- nombre d'organisations criminelles ciblées en priorité à avoir été perturbées
- pourcentage de projets ou d'enquêtes sur le crime organisé qui reposent sur des évaluations Sleipnir¹ des menaces
- nombre d'organisations criminelles autres à avoir été perturbées
- pourcentage de clients satisfaits du travail accompli par la GRC pour réduire les menaces et les répercussions du crime organisé
- pourcentage des organisations criminelles ciblées en grande priorité qui sont visées par une enquête
- pourcentage de dossiers opérationnels fédéraux évalués à l'aide du SPDO (Système de priorisation des dossiers opérationnels)
- nombre d'interactions « officielles » avec des tribunes d'élaboration de politiques
- pourcentage de groupes fédéraux qui effectuent des examens de la qualité et de l'intégrité des données
- nombre de projets intégrés de formation et de perfectionnement menés en collaboration avec des partenaires internationaux
- nombre d'ententes officielles conclues avec des partenaires externes concernant des priorités stratégiques communes
- nombre de groupes dotés d'un plan en vue d'établir des partenariats stratégiques

¹ Technique consistant à examiner 19 caractéristiques permettant d'évaluer les intentions et les capacités des organisations criminelles.

Plans et priorités – Priorités stratégiques et secteurs d'activité responsables

- nombre de divisions supplémentaires possédant des équipes fondées sur le modèle de l'unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO)
- pourcentage d'enquêtes infructueuses (aucune condamnation) de style projet (formule 2350) qu'on a examinées pour cerner les lacunes
- nombre de nouvelles campagnes de prévention et de sensibilisation
- nombre de programmes de prévention et de sensibilisation dont les effets ou l'efficacité ont été évalués
- pourcentage de dossiers nationaux prioritaires sur lesquels a enquêté une équipe multidisciplinaire intégrée
- nombre de nouveaux programmes de formation
- nombre de nouveaux projets mis en place en partenariat avec le DPI, les SNP et les Opérations techniques pour optimiser les sciences et les technologies habilitantes

2. TERRORISME

Résultat stratégique : Réduire la menace liée à l'activité terroriste au Canada et à l'étranger

Énoncé de résultat :

Empêcher les groupes terroristes de sévir au Canada et à l'étranger

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables:

- Opérations fédérales et internationales (OFI)
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités :

- assurer l'intégrité des frontières – contribuer à la sécurité nationale du Canada et protéger les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale (OFI)
- enquêter sur l'activité terroriste, et la déceler et la prévenir/perturber avec succès (OFI)
- élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale (OFI) (SNP)
- produire des renseignements solides – pour fournir une carte complète en temps réel de l'activité terroriste au Canada (OFI)
- renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux au Canada et à l'échelle internationale (SNP) (OFI) (SPP)
- affecter les ressources du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens en fonction du risque afin de mieux lutter contre la menace terroriste (SPP)
- maximiser le nombre de vols auxquels sont affectés des agents de la sûreté aérienne grâce aux ressources actuelles en limitant le plus possible l'effectif administratif (SPP)
- renforcer la protection de cibles potentielles dans les missions diplomatiques (SPP)

Plans et priorités – Priorités stratégiques et secteurs d'activité responsables

- accroître la sécurité des installations du gouvernement du Canada, y compris de la Colline du Parlement (SPP)
- améliorer la base de données de la Police de protection pour en faire une base de données dynamique à points d'accès multiples (SPP)
- consolider le processus actuel d'information pour alimenter la Banque nationale de données sur la criminalité (SPP)
- améliorer la planification concernant les événements majeurs pour réduire les menaces de terrorisme et d'actes de violence (SPP)
- éclairer les politiques publiques – apporter une contribution utile au processus décisionnel en matière de politiques publiques concernant des questions nationales et internationales
- renforcer la gestion nationale des programmes – améliorer la gestion nationale des activités de la GRC visant à enquêter sur l'activité terroriste, à la déceler et à la prévenir
- communiquer efficacement à l'interne et à l'externe (OFI)
- pourcentage de dossiers relatifs à l'intégrité des frontières qui sont ouverts à partir de profils de renseignements
- pourcentage de temps consacré à des enquêtes relatives à la sécurité nationale touchant la frontière par les ressources de l'Intégrité des frontières (Sécurité publique et Antiterrorisme)

Principaux partenaires :

SPPCC (SGC), Bureau du Conseil privé (BCP), Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Centre de la sécurité des télécommunications (CST), CIC, ASFC, Association canadienne des chefs de police (ACCP), Patrouille frontalière des É.-U., Garde côtière des É.-U., Service des douanes des É.-U., ministère de la Justice des É.-U. (Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives [ATF]), Drug Enforcement Administration des É.-U. (DEA), MAE (MAECI), Interpol, Europol, Groupe d'experts à haut niveau sur la criminalité transnationale organisée des P8, Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'OEA, Association internationale des chefs de police, organismes homologues aux É.-U., en Angleterre et en Australie

Indicateurs de rendement clés :

- pourcentage de cibles terroristes à avoir été perturbées
- pourcentage de projets ou d'enquêtes visant des cibles terroristes clés qui sont menés à bien
- tendance dans les commentaires des clients concernant l'utilité et l'actualité des renseignements sur le terrorisme



3. JEUNESSE

Résultat stratégique : Réduire le nombre de jeunes touchés par la criminalité, tant comme victimes que comme contrevenants

Énoncés de résultats :

- Mettre en oeuvre des mesures à long terme efficaces, complètes et durables pour lutter contre la criminalité et la victimisation chez les jeunes, en s'attaquant aux causes profondes et en misant sur les capacités communautaires
- Guider les ressources, les interventions et les activités de première ligne afin qu'elles appuient des approches éprouvées conformes à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables :

- Services de police contractuelle (SPC)/Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités :

- prévenir la criminalité chez les jeunes – s'attaquer aux causes sous-jacentes et répondre aux besoins des jeunes, particulièrement ceux en situation à risque (SPCCA) (SNP)
- optimiser l'intervention auprès des jeunes qui commettent des infractions; mettre l'accent sur la réadaptation et sur l'intégration grâce à l'intervention précoce, aux conséquences significatives, aux approches réparatrices et à la participation communautaire (SPCCA)
- solliciter la contribution de la communauté, particulièrement des jeunes et des organismes de services aux jeunes – offrir une expertise et un leadership pour faciliter la résolution des problèmes au moyen de stratégies conciliant la prévention et l'intervention (SPCCA)

- privilégier les efforts d'intervention communautaire précoce visant les causes profondes du crime et de la victimisation – dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et avec l'appui des partenariats de financement conclus avec le Centre national de prévention du crime (SPCCA)
- assurer la qualité des données – en termes d'actualité, d'exactitude, d'intégralité, de validité et de fiabilité (SNP) (SPCCA)
- élaborer des pratiques policières d'avant-garde – maximiser la recherche, l'information et l'expertise pour mettre au point et améliorer les pratiques policières visant les jeunes et les collectivités (SPCCA) (SNP)
- accroître la capacité communautaire de recourir aux mécanismes de justice réparatrice pour les jeunes et les communautés autochtones (SPCCA)
- optimiser le soutien et les interventions auprès des jeunes victimes – promouvoir des valeurs sociales positives, réduire le risque et accroître les facteurs de protection pour les enfants, les jeunes, leurs familles et la communauté (SPCCA)
- renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux – rechercher les occasions de consulter les divers ordres de gouvernement, les organismes non gouvernementaux, les communautés, les jeunes et les organismes de services aux jeunes, et de collaborer ou de travailler en coordination avec eux (SPCCA)
- contribuer aux politiques publiques – communiquer notre expérience et favoriser la mise en commun de l'expertise, des outils et des techniques en matière de recherche et d'élaboration de politiques, tant à l'interne qu'à l'externe
- communiquer efficacement – diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières opérationnelles en présence de jeunes et sur les avantages potentiels/obtenus de la prévention du crime par le développement social

Principaux partenaires :

MJ, SPPCC (SGC), Centre national de prévention du crime (CNPC), Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada (ministère du Développement social) (DRHC [MDS]), ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), Patrimoine canadien, Industrie Canada, MAE

Plans et priorités – Priorités stratégiques et secteurs d'activité responsables

(MAECI), organismes provinciaux, communautés, organisations nationales et internationales dont le mandat vise les enfants et les jeunes, organismes d'aide aux victimes, autres services de police, secteur de l'éducation

Indicateurs de rendement clés :

- taux d'accusation chez les jeunes, nombre de jeunes traités hors cour, par division
- nombre de jeunes accusés
- nombre de jeunes ayant bénéficié de mesures de déjudiciarisation
- nombre de jeunes dirigés vers des forums de justice communautaire
- pourcentage de détachements à avoir mis en oeuvre un plan visant à régler un problème de criminalité ou une question touchant les jeunes
- nombre de membres qui ont assisté à l'atelier sur l'établissement de communautés plus sûres (prévention du crime par le développement social)



4. SERVICES DE POLICE INTERNATIONAUX (Y COMPRIS MAINTIEN DE LA PAIX)

Résultat stratégique : Offrir un soutien efficace aux opérations internationales

Énoncés de résultats :

- Appliquer des pratiques modernes de gestion et d'évaluation afin de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de nos clients et de nos partenaires nationaux et internationaux
- Contribuer à la réalisation des priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables :

- Opérations fédérales et internationales (OFI)/ Services de maintien de la paix
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)
- Structure organisationnelle/Orientation stratégique (OS), Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI)

Plans et priorités :

- renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux au Canada et à l'échelle internationale (SPP) (OFI) (OS)
- assurer la mise en place stratégique et l'utilisation efficace des services internationaux; en se fondant sur des renseignements ou de l'information solides, affecter le personnel aux endroits stratégiques et lui confier la mission appropriée (OFI)
- poster des agents de liaison à l'étranger de façon à aider les enquêteurs canadiens à réunir des éléments de preuve et à recueillir des renseignements concernant des activités liées au crime organisé (OFI)

Plans et priorités – Priorités stratégiques et secteurs d'activité responsables

- s'appuyer sur les renseignements : mettre en oeuvre le modèle opérationnel en assurant l'établissement de priorités et la prise de décisions efficaces et axés sur les renseignements (OFI)
- éclairer les politiques publiques – apporter une contribution utile au processus décisionnel en matière de politiques publiques concernant des questions nationales et internationales (OFI) (OS)
- assurer la santé et la sécurité des employés – en leur fournissant l'information, la formation et l'équipement appropriés (OFI)
- communiquer efficacement – s'assurer que les employés et les communautés concernées au Canada et à l'échelle internationale connaissent l'orientation stratégique, les rôles et les responsabilités des Opérations fédérales et internationales (OFI) (OS)
- optimiser les sciences et les technologies habilitantes – assurer l'utilisation optimale des données et des systèmes d'information internes et externes, et mettre au point de nouveaux processus pour combler les lacunes (OFI) (DPI/ SNP/Opérations techniques)
- nombre de projets intégrés de formation et de perfectionnement menés en collaboration avec des partenaires internationaux
- nombre de recommandations découlant de l'évaluation de 2003 de la Police internationale à avoir été mises en oeuvre
- taux de conformité avec la politique concernant les voyages
- nombre de nouveaux programmes de formation
- nombre de nouveaux projets mis en place en partenariat avec le DPI, les SNP et les Opérations techniques pour optimiser les sciences et les technologies habilitantes

Principaux partenaires :

SPPCC (SGC), ASFC, MAE, ACDI, MDN, ONU, Cabinet du Premier ministre (CPM), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth (ESPPC), OEA, organismes d'application de la loi étrangers, organismes d'application de la loi canadiens participants

Indicateurs de rendement clés :

- pourcentage de clients satisfaits du soutien que nous offrons aux opérations internationales
- pourcentage de clients/employés qui connaissent l'orientation stratégique, les rôles et les responsabilités des Opérations fédérales et internationales
- pourcentage d'utilisateurs du Système de suivi des visites et des voyages (système TVTS) qui ont accès à de l'information sur la santé et la sécurité, sur les pays de destination et sur les documents de voyage
- pourcentages de groupes fédéraux qui effectuent des examens de la qualité et de l'intégrité des données



5. COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Résultat stratégique : Favoriser la santé et la sécurité des communautés autochtones

Énoncés de résultats :

- Investir dans la sécurité et le mieux-être à long terme des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel
- Trouver des façons de prévenir et de résoudre les conflits en privilégiant les partenariats axés sur la prévention du crime, la justice réparatrice et une approche de résolution de problèmes holistique, adaptée à la culture autochtone

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables :

- Services de police contractuelle (SPC)/Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)
- Structure organisationnelle/Orientation stratégique (OS), Gestion des ressources humaines (GRH)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités :

- favoriser la santé et la sécurité des communautés autochtones (SPCCA)
 - ▶ établissement de profils de diamants et base de données internationale sur les diamants – nouveau service nécessaire principalement en raison de l'intérêt et de l'implication du crime organisé dans l'industrie du diamant. La base de données permettra d'aider les services de police canadiens et internationaux dans leurs enquêtes, d'appuyer les accusations criminelles devant les tribunaux, de prévenir le crime au Canada et d'assurer la sécurité publique dans les communautés les plus touchées par cette industrie qui, à l'heure

actuelle, regroupent un grand nombre de jeunes du Nord et de travailleurs autochtones (SNP)

- communiquer efficacement – améliorer les mécanismes de communication avec les clients et les partenaires internes et externes (OS)
- assurer l'élaboration de politiques opérationnelles judicieuses – investir dans la recherche stratégique et y avoir recours (SPCCA)
- assurer la qualité et l'intégrité des données – examiner les mécanismes de collecte de données (à l'interne et à l'externe) et proposer des moyens d'accroître la capacité en matière de renseignements et améliorer ainsi les services (SPCCA)
- améliorer les services dans le secteur de service de la Police des Autochtones – examiner/réduire ou éliminer les obstacles structurels à l'amélioration des services et harmoniser les ressources existantes (SPCCA)
- accroître la capacité communautaire de recourir aux mécanismes de réparation – faire participer la communauté à une approche collaborative à la prévention du crime et à la résolution de problèmes; employer des techniques et des pratiques qui se sont avérées efficaces à long terme pour prévenir la criminalité et intervenir tant auprès des victimes que des contrevenants (SPCCA)
- offrir des services de police professionnels et adaptés à la culture qui répondent aux besoins de la communauté, en se fondant sur diverses réactions et recommandations, et en s'assurant que notre effectif comprend les différents besoins de nos clients autochtones et possède les connaissances et les outils nécessaires (SPCCA)
- démontrer la valeur des services – promouvoir/décrire les services de la Police des Autochtones grâce à une méthode systématique de communications auprès de nos clients actuels et éventuels pour mieux faire connaître ces services et ainsi accroître la compréhension et la sensibilisation en ce qui concerne notre engagement à l'égard des peuples autochtones (SPCCA)

Plans et priorités – Priorités stratégiques et secteurs d'activité responsables

- renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux – repérer et appuyer les partenariats stratégiques avec les organismes et les personnes qui s'occupent des besoins des Autochtones et des défis qui les touchent. Rechercher les occasions de consulter les partenaires, y compris les divers ordres de gouvernement, les organismes non gouvernementaux, les communautés autochtones et les organismes de services aux Autochtones, et de collaborer ou de travailler en coordination avec eux afin d'atteindre des buts précis et des objectifs communs (SPCCA)
- contribuer à l'élaboration de politiques publiques en consultation avec les partenaires fédéraux et provinciaux/territoriaux (SPCCA)
- recruter, former et retenir les personnes compétentes – continuer d'attirer, de recruter et de former des membres autochtones, et maintenir cet effectif (GRH)
- nombre de communautés autochtones protégées par la GRC où des programmes/mécanismes de justice réparatrice sont en place
- nombre de rencontres à l'appui de l'objectif de fournir des services de police adaptés à la culture
- pourcentage de détachements servant des communautés autochtones qui ont élaboré des profils de services aux communautés autochtones et qui les ont affichés sur des sites intranet/ internet divisionnaires

Principaux partenaires :

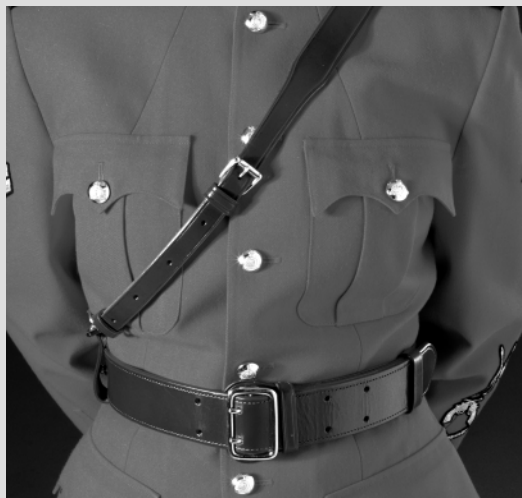
Communautés et chefs autochtones, organisations autochtones nationales, AINC, MJ, SCC, Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministère des Pêches et des Océans (MPO), CIC, Santé Canada, Patrimoine canadien, DRHC (MDS), procureurs généraux des provinces, représentants des services de santé provinciaux et territoriaux

Indicateurs de rendement clés :

- exécution et mise à jour des plans communautaires dressés en consultation avec les communautés autochtones en 2003-2004
- taux de changement dans le nombre d'infractions signalées/problèmes mesurables dans les détachements servant des communautés autochtones
- nombre de membres qui ont reçu une formation sur les « perceptions autochtones »
- nombre de politiques internes auxquelles contribue la Police nationale des Autochtones pour s'assurer qu'on tient compte des besoins particuliers des Autochtones
- nombre de recommandations découlant de l'analyse de 2003-2004 de la Police des Autochtones à avoir été mises en oeuvre par les divisions



TABLEAUX FINANCIERS



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Application de la loi				
Secteurs d'activité				
<input type="checkbox"/> Opérations fédérales et internationales	28,0	25,4	25,7	25,2
<input type="checkbox"/> Services de police de protection	2,8	4,6	0,6	0,6
<input type="checkbox"/> Services de police contractuelle	74,1	71,9	69,6	69,6
<input type="checkbox"/> Services nationaux de police	98,4	85,3	83,8	83,8
<input type="checkbox"/> Structure organisationnelle	8,8	9,1	6,1	6,1
Total	212,1	196,3	185,7	185,2

Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses de projets

(en millions de dollars)		Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Besoins pour les exercices ultérieurs
A. Opérations fédérales et internationales							
1 Ontario - Détachement de Cornwall (demande d'APP)		20,3	0,5	8,3	11,5	0,0	0,0
B. Services de police contractuelle							
1 Colombie-Britannique - remplacement du Détachement de 100 Mile House (APP)		3,7	0,1	0,4	3,2	0,0	0,0
2 Colombie-Britannique - remplacement du Détachement de Golden (APP requise)		3,6	0,0	0,3	0,2	3,2	0,0
3 Alberta - Peace River - Détachement (fin des travaux)		4,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
4 Saskatchewan - Saskatoon, Bureau de district (AEP)		10,4	6,9	0,3	0,1	0,0	0,0
5 Saskatchewan - modernisation du système de télécommunications (AEP)		49,6	0,4	9,3	15,7	10,0	2,0
6 Territoires du Nord-Ouest - Détachement d'Inuvik (APP)		4,6	1,0	2,2	1,4	0,0	0,0
7 Nouvelle-Écosse - remplacement du Détachement d'Amherst (AEP)		3,4	1,5	1,5	0,1	0,0	0,0
8 Terre-Neuve-et-Labrador - Bureau de district à Holyrood (AEP)		3,2	1,7	1,1	0,1	0,0	0,0
9 Terre-Neuve-et-Labrador - modernisation du système de télécommunications (AM)		42,3	1,6	2,8	6,7	7,7	0,0
10 Mise en oeuvre du système (CIIDS) (AEP)		17,2	0,5	1,0	0,0	0,0	2,5
11 Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) (demande d'AEP et d'APP)		68,0	20,9	19,6	18,1	9,4	0,0
C. Services nationaux de police							
1 Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) (AM)		9,3	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6
2 Renouvellement du CIPC ¹ et 2		96,6	14,0	16,2	10,2	0,0	0,0
3 Index national de justice pénale (INJP) ³		33,5	1,8	2,0	N/A	N/A	N/A
4 Services de gestion de l'information des laboratoires (SGIL)		6,4	1,0	0,4	0,4	0,4	0,4
5 Dactyloscanneurs (AM)		17,5	1,9	2,3	2,3	2,3	2,3
6 Identification en temps réel (ITR)		106,0	3,0	2,8	25,0	32,0	45,0
7 Système d'accès régional au SAID (AM)		4,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
D. Structure organisationnelle							
1 Colombie-Britannique - Centre de formation à Chilliwack (AEP)		3,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
2 Saskatchewan - Regina - nouveau Mess., centre de formation centralisée (APP)		7,7	0,6	6,7	0,4	0,0	0,0
3 Saskatchewan - Regina - centre de formation centralisée, réseau de distribution électrique (demande d'APP)		5,4	0,4	1,5	1,1	2,0	0,0
4 Nunavut - Iqaluit - OG de la Division V et Détachement (à l'étude)		21,0	1,6	1,8	8,5	8,3	0,7
5 Ontario - Ottawa, champ de tir de Connaught (demande d'APP)		12,3	5,5	4,0	0,0	0,0	0,0
6 Nouvelle-Écosse - OG divisionnaire à Halifax (APP)		21,5	0,0	0,0	6,2	6,6	8,7
7 Programme de réfection des cellules (en cours)		21,0	3,0	5,7	2,0	0,0	0,0
Autres							
Autres projets d'immobilisations contrôlés (entre 400 k\$ et 3 M\$)			77,9	64,4	54,4	60,9	

Notes concernant le Renouvellement du CIPC et l'INJP :

1 Le coût total estimatif actuel du Renouvellement du CIPC est passé de 130,1 M\$ à 96,6 M\$ à la suite de la séparation sur le plan financier du Projet d'INJP et du Projet de renouvellement du CIPC. Appravant, le coût total estimatif de l'INJP de 33,5 M\$ était compris dans le coût total estimatif du Renouvellement du CIPC. Le coût total estimatif des projets 1 et 2 du Renouvellement du CIPC, après le retrait de l'INJP, est de 96,6 M\$.

2 Les dépenses prévues pour l'exercice 2005-2006 concernent les coûts associés à la mise à jour continue du CIPC pour 2005-2006 et les exercices suivants.

3 Le Projet d'INJP en est actuellement à l'étape de la définition, et on se prépare afin de présenter une demande d'AEP au printemps 2004. Actuellement, l'équipe de projet élabore un plan de projet détaillé et établit les coûts des besoins futurs en vue d'une AEP. Par conséquent, les dépenses prévues pour 2004-2005 sont préliminaires, et les coûts pour les exercices suivants sont à l'étude.

Tableau 3 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Subventions				
Structure organisationnelle	56,4	60,0	62,2	63,5
Total des subventions	56,4	60,0	62,2	63,5
Contributions				
Services nationaux de police	0,3	0,4	0,4	0,4
Total des subventions et des contributions	56,7	60,4	62,6	63,9

Tableau 4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Subventions				
Structure organisationnelle				
<input type="checkbox"/> Association des anciens de la GRC	1 900	1 900	1 900	1 900
<input type="checkbox"/> Association internationale des chefs de police	1 900	1 900	1 900	1 900
<input type="checkbox"/> Survivants de membres tués dans l'exercice de leurs fonctions	1 500 000	1 535 000	1 800 000	1 800 000
<input type="checkbox"/> Pensions versées en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	22 800 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000
<input type="checkbox"/> Indemnisation des membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions	32 000 000	35 400 000	37 300 000	38 600 000
<input type="checkbox"/> Pensions versées aux familles des membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions	63 000	100 000	100 000	100 000
Total des subventions	56 366 800	60 038 800	62 203 800	63 503 800
Contributions				
Services nationaux de police				
<input type="checkbox"/> Contributions aux employés de services de police canadiens autres que la GRC qui suivent des cours au Collège canadien de police	340 000	386 080	386 080	386 080
Total des contributions	340 000	386 080	386 080	386 080
Total des subventions et des contributions	56 706 800	60 424 880	62 589 880	63 889 880

Tableaux financiers

Tableau 5 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
<input type="checkbox"/> Services				
Opérations fédérales et internationales	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police contractuelle	1 002,7	1 045,5	1 022,6	1 022,6
Services de police de protection	0,0	0,0	0,0	0,0
<input type="checkbox"/> Frais de service				
Services nationaux de police	9,8	7,0	7,0	7,0
Structure organisationnelle	13,4	7,0	0,0	0,0
Total des recettes disponibles	1 025,9	1 059,4	1 029,6	1 029,6

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
<input type="checkbox"/> Privilèges, licences et permis	8,9	7,6	7,6	7,6
<input type="checkbox"/> Remboursement de dépenses d'années antérieures	3,6	6,1	6,1	6,1
<input type="checkbox"/> Rendement des investissements	0,0	0,1	0,1	0,1
<input type="checkbox"/> Divers	4,7	5,7	5,7	5,7
<input type="checkbox"/> Produits de ventes	2,3	2,0	2,0	2,0
<input type="checkbox"/> Produits de l'aliénation de biens	4,5	5,8	5,8	5,8
Total des recettes non disponibles	24,0	27,3	27,3	27,3
Total des recettes disponibles et non disponibles	1 049,9	1 086,7	1 056,9	1 056,9

Tableau 6 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	2 948,5
Plus :	
Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	52,6
Contributions aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	131,2
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2,8
	187,0
	3 135,5
Moins : Recettes disponibles	1 059,4
Moins : Recettes non disponibles	27,3
	2 048,8
Coût net du programme pour 2004-2005	2 048,8

Tableaux financiers

Tableau 7 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Prêts				
Opérations fédérales et internationales				
	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements				
Opérations fédérales et internationales				
	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0
Structure organisationnelle				
An 2000 (CT # 826187)	-8,3	0,0	0,0	0,0
Total des remboursements	-8,3	0,0	0,0	0,0
Total	-8,3	0,0	0,0	0,0

PLANS ET PRIORITÉS LIÉS AUX INITIATIVES DE GESTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

MODERNISATION DE LA FONCTION DE CONTRÔLEUR

En 1999-2000, la GRC s'est jointe au groupe pilote du projet de modernisation de la fonction de contrôleur et, en avril 2000, elle a créé un bureau responsable de ce programme. Depuis, la GRC a poursuivi l'intégration et l'application des principes et des pratiques de la fonction moderne de contrôleur (FMC), si bien qu'ils sont maintenant ancrés dans la planification stratégique et de gestion et dans les processus décisionnels de la GRC. Les méthodes de gestion saines et améliorées liées à la FMC font dorénavant partie intégrante de nos diverses pratiques et procédures financières, administratives et de gestion des ressources humaines, de sorte que la FMC n'est plus considérée comme une initiative gouvernementale distincte.

La GRC a élaboré et perfectionné un cadre et un processus de planification stratégique, de responsabilisation et de rapport qui harmonisent les priorités et les plans avec l'affectation des ressources et les résultats visés. D'abord dans l'énoncé directionnel annuel du Commissaire, puis dans le cadre et les priorités stratégiques de la GRC, un lien est établi entre des énoncés de résultats précis pour les secteurs d'activité, et des priorités organisationnelles ou pangouvernementales ou des mandats ministériels cohérents.

La GRC s'est dotée d'un processus structuré d'affectation des ressources axé sur ses priorités stratégiques. Les énoncés de résultats sont les éléments clés du tableau de bord prospectif, outil de gestion du rendement entièrement intégré dans la culture et les processus de gestion de la GRC.

En 2003-2004, la GRC a désigné un commissaire adjoint à l'éthique et à l'intégrité, elle a établi un bureau de l'éthique et de l'intégrité, elle a adopté le nouveau *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, qui vient compléter son propre code de déontologie énoncé à l'article 37 de la *Loi sur la GRC*, et elle a distribué à tous les employés un livret intitulé *Éthique et intégrité à la GRC*.

De plus, afin de favoriser une compréhension commune de la FMC par les gestionnaires de la GRC, on a diffusé par l'entremise de l'intranet *La Trousse du gestionnaire*, qui contient des renseignements à ce sujet. La FMC est aussi l'un des éléments du module portant sur la gestion générale et le contrôle offert dans le cadre du Cours d'orientation et de perfectionnement des officiers.

Plans et priorités :

- planifier des initiatives de communication visant à mieux faire connaître le *Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)* du Conseil du Trésor

Plans et priorités liés aux initiatives de gestion du gouvernement du Canada

- assurer le suivi continu du Plan d'amélioration de la gestion de la GRC
- continuer d'agir à titre de « mentor » en donnant des avis et des conseils à d'autres ministères et en servant de ressource à l'École de la fonction publique du Canada
- continuer de participer à divers comités de travail d'organismes centraux à différents niveaux (p. ex. Groupe de travail des sous-ministres sur la modernisation, Conseil des sous-ministres adjoints sur la fonction de contrôleur et Groupe de travail des directeurs généraux)

GRC EN DIRECT SUR INTERNET

Dans le cadre de Gouvernement en direct (GED), la GRC s'est engagée à utiliser Internet pour accroître et améliorer la prestation de services d'information électroniques au public canadien.

Le Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI) de la GRC, de concert avec les Services nationaux de communication, coordonne les initiatives liées au Gouvernement en direct (GED) pour la GRC. Plusieurs projets de services en direct sont en cours, notamment :

- **www.choix.org** : initiative « par des jeunes pour les jeunes » axée sur des questions qui touchent ces derniers;
- **www.recol.ca** : site de signalement en direct des crimes économiques qui permet aux citoyens de transmettre à la police des renseignements concernant des délits économiques;
- **www.ccp.gc.ca** : centre d'apprentissage en direct du Collège canadien de police qui offre des occasions de télé-apprentissage à tous les employés des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens.

On s'emploie également à fournir et à intégrer des renseignements en direct sur tous les secteurs d'activité de la GRC via notre site Internet (**www.rcmp-grc.gc.ca**) ou en association avec nos partenaires du domaine de la sécurité publique dans les portails « Sécurité publique » (**www.safecanada.ca**) et « La justice et le droit » (**www.jl-jd.gc.ca/**). Les services et renseignements offerts seront conformes aux autres moyens de prestation de services – téléphone, courrier et comptoirs de service.

Plans et priorités :

- faire des recherches en vue de trouver la façon la plus efficace d'utiliser Internet pour faciliter la prestation de services aux Canadiens et saisir les occasions d'employer ce moyen
- effectuer des analyses de rentabilisation sur de nouveaux projets de développement de sites Internet policiers informationnels et transactionnels faisant appel aux citoyens, en fonction de la nature et de l'étendue des besoins des clients, et accorder la priorité à ces projets
- rester en communication avec le Bureau GED du Conseil du Trésor pour obtenir toute approbation nécessaire, demeurer au fait des dernières politiques, méthodes et meilleures pratiques en matière de développement de sites, et s'assurer que les nouvelles initiatives GED de la GRC sont conformes à celles-ci

INITIATIVE D'AMÉLIORATION DES SERVICES

Nous poursuivons notre engagement à l'égard non seulement de la prestation de services axés sur les citoyens, mais aussi d'une culture d'amélioration continue. L'Initiative d'amélioration des services (IAS) a été intégrée dans le régime de gestion du rendement (fondé sur la méthode du tableau de bord prospectif) à l'appui du cadre de gestion stratégique de la GRC. À cet égard, nous avons :

- adopté une approche globale en matière de planification, de mise en oeuvre et de surveillance de l'amélioration continue des services et de la satisfaction de la clientèle dans le contexte de notre régime de planification et de gestion du rendement
- établi des mesures de base documentées qui transcendent la simple satisfaction de la clientèle et qui reposent sur l'Outil de mesures communes
- incorporé, à nos processus intégrés de planification des activités, les moyens d'établir et de mettre en oeuvre des cibles et des plans annuels en matière d'amélioration des services, en se fondant sur les résultats de sondages documentés

Plans et priorités liés aux initiatives de gestion du gouvernement du Canada

Concrètement, en 2003-2004, la GRC a lancé une importante initiative afin de mesurer le degré de satisfaction de ses clients, de ses partenaires, de ses employés et autres intéressés. Un programme de sondages a été mis en place pour recueillir, à l'intention du programme de planification et de gestion du rendement de l'organisation, des données de base sur le degré de satisfaction des groupes suivants : citoyens, clients avec lesquels la GRC a passé des contrats de police (provinces, territoires, municipalités et Premières nations), autres services de police (tant nationaux qu'internationaux), autres intervenants et partenaires fédéraux, et employés.

On a élaboré les questionnaires avec l'aide notamment de l'Institut des services axés sur la clientèle afin de s'assurer qu'ils étaient conformes aux principes de l'IAS et respectaient la politique et les règlements fédéraux. Ces questionnaires reposent sur l'Outil de mesures communes.

En 2004-2005, la GRC effectuera une deuxième série de sondages. On en comparera les résultats à ceux des sondages de référence effectués en 2003-2004 afin de cerner les domaines où des améliorations ont été apportées et de déterminer les initiatives nécessaires pour améliorer les services offerts aux Canadiens par la GRC.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD) – *Collectivités+ 2003*

Collectivités+ 2003 définit trois priorités stratégiques :

1) des collectivités durables, 2) l'intendance des ressources, 3) la responsabilité organisationnelle. Nos buts, objectifs et cibles appuient ces priorités grâce à des plans d'action progressifs favorisant l'intégration à l'échelle de la GRC.

Collectivités+ 2003 décrit le processus d'intégration, doté d'échéanciers, qui permettra de mettre en oeuvre ces principes dans nos secteurs opérationnels.

La SDD de la GRC est passée d'une stratégie axée sur l'environnement à une stratégie d'intégration complète des principes du développement durable dans tous les secteurs d'activité de l'organisation au cours de la prochaine génération de gestion.

Nous avons fixé des cibles à court terme (2008), des objectifs à moyen terme (2012) et des buts à long terme (2025).

Collectivités+ 2003 a amorcé la mise en place de partenariats internes avec la collectivité opérationnelle, et nous continuerons d'établir des ponts afin de poursuivre et de soutenir l'essor continu des principes du développement durable à la GRC.

L'intégration d'initiatives de développement durable dans les tableaux de bord prospectifs de nos principaux partenaires témoigne des premiers résultats positifs de cette collaboration.

Collectivités+ 2003 – 2008-2012-2025

Buts et thèmes	Résultats prévus
<p>1.0 Des collectivités plus saines et plus sûres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • enquêter sur les liens, les rôles et les partenariats de la GRC concernant la durabilité des collectivités (2006-2007) • relations améliorées avec les collectivités autochtones (2010) • connaissance accrue des peuples et des collectivités autochtones (perceptions, défis, culture) (2007) • participation active à la lutte contre les causes profondes de la criminalité juvénile (2005) • lien entre la durabilité et les initiatives ciblant les causes profondes de la criminalité juvénile et ses conséquences (2005) • élaborer des modalités de contrat pour la collecte d'information sur la lutte intégrée contre les parasites, en communiquer les avantages et mettre en oeuvre une stratégie à cet égard (2007)
<p>2.0 Intendance des ressources (capacité accrue de préserver les ressources naturelles au Canada et à l'échelle mondiale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre le lien entre les activités du crime organisé et la dégradation de l'environnement (2006) • sensibilisation et information sur les carburants de remplacement (2007) • politique sur les bâtiments écologiques et principes du développement durable intégrés dans la conception et la gestion des installations (2008) • formation de sensibilisation sur la réduction des déchets (2005)
<p>3.0 Responsabilité organisationnelle (pour l'organisation d'excellence, le développement durable est une façon de faire les choses)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre la valeur des principes du développement durable pour ce qui est du recrutement, de la formation, du perfectionnement et de l'appui des membres autochtones et des autres membres à tous les grades (2005) • comprendre le rôle de la GRC dans les collectivités durables grâce à des programmes de sensibilisation (2009) • les procédures et processus de travail intègrent les principes du développement durable/la responsabilisation (2011) • partenariats efficaces en matière de développement durable des ressources humaines (2007)

INITIATIVES HORIZONTALES



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

L'importance croissante accordée depuis quelques années aux initiatives horizontales et à leurs résultats fait écho à la volonté de plus en plus marquée des Canadiens et des parlementaires de comprendre et d'évaluer la contribution collective des ministères et organismes à l'atteinte de résultats.

Les initiatives horizontales s'entendent des initiatives pour lesquelles des partenaires, de deux organisations ou plus, ont reçu un financement de programme et ont convenu officiellement (mémoires au Cabinet, présentations au Conseil du Trésor, ententes fédérales-provinciales) de collaborer à la réalisation de résultats conjoints.

Dans ses activités quotidiennes, la GRC s'appuie dans une large mesure sur ses divers partenaires pour offrir aux Canadiens les meilleurs services qui soient.

Nous participons à une gamme d'initiatives horizontales interministérielles et multijuridictionnelles, et sommes déterminés à améliorer la qualité de l'information sur notre rendement en ce qui a trait à l'atteinte de résultats horizontaux.

Les renseignements qui suivent constituent un pas dans cette direction.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives horizontales, veuillez consulter la Base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
1. Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA)	<ul style="list-style-type: none"> • fournir un service adapté à la culture 	Resp. : GRC DRHC (MDS), Terre-Neuve-et- Labrador	0,3 \$	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité de carrière pour les Autochtones qui ne satisfont pas initialement aux critères d'admission de la GRC • service adapté à la culture
2. Réseau de la justice autochtone	<ul style="list-style-type: none"> • initier les agents d'exécution, les procureurs et les juges aux objectifs, aux valeurs et aux mécanismes liés aux forums de justice communautaire 	MJ	0,063 \$ (financement prévu)	<ul style="list-style-type: none"> • formation et information sur les approches de justice réparatrice

Initiatives horizontales

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
3. Programme de formation des jeunes Autochtones (PFJA)	<ul style="list-style-type: none"> offrir à de jeunes Autochtones une formation et une expérience policière 	Resp. : GRC Patrimoine canadien, SPPCC (SGC), DRHC (MDS)	0,1 \$ (financement prévu de DRHC [MDS])	<ul style="list-style-type: none"> poursuite d'études par des jeunes recrutement d'Autochtones
4. Stratégie canadienne antidrogue	<ul style="list-style-type: none"> consulter, mettre à jour et évaluer les initiatives de sensibilisation aux drogues accroître la capacité de recherche sur des questions liées à l'abus de substances intoxicantes et sur les nouvelles tendances en matière de drogues effectuer des opérations de répression régionales visant les exploitations de culture de marijuana et les laboratoires clandestins développer, au sein des services de police canadiens, une expertise en reconnaissance des toxicomanes 	Resp. : Santé Canada SPPCC (SGC), GRC, SCC, ASFC, MJ	GRC : 57 \$ sur 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> accroître la coordination entre les organismes fédéraux participant à la Stratégie canadienne antidrogue retarder l'âge de l'initiation aux drogues/de la première consommation de drogues réduire l'offre et la demande de drogues illicites s'attaquer aux nouvelles tendances en matière de drogues
5. Intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)	<ul style="list-style-type: none"> accroître le niveau de préparation et la vitesse d'intervention 	Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) et divers ministères	Non disponible	<ul style="list-style-type: none"> capacité d'intervention accrue en cas d'incidents CBRN possibles ou potentiels

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
<p>6. Projet d'analyse des contrefaçons (PAC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> constituer une base de données primaire de renseignements sur la fausse monnaie afin de mieux cibler la répression et la sensibilisation 	<p>Resp. : GRC Banque du Canada</p>	<p>Aucune affectation particulière, détachement d'un analyste et prêt de matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> réduction du nombre de faux billets sensibilisation du public concernant la détection des faux billets confiance accrue des consommateurs et des détaillants
<p>7. Examen des contrefaçons – documents de voyage</p>	<ul style="list-style-type: none"> élargir les bases de données et développer une expertise en matière de documents de voyage 	<p>CIC, MAE (MAECI) (Bureau des passeports), SCRS, DRHC (MDS), bureaux des véhicules automobiles, Services d'immigration et de naturalisation des É.-U., Service secret des É.-U.</p>	<p>GRC : 0,4 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> niveau de préparation et vitesse d'intervention accrus
<p>8. Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> offrir un accès sécurisé à des sources d'information reconnues favoriser l'échange d'information entre organismes d'application de la loi 	<p>GRC (Services nationaux de police), Comité consultatif du CIPC SPPCC (SGC), SCC, CNLC, ADRC, CIC, contrôleurs des armes à feu</p>	<p>Financé par la GRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> procurer un système du CIPC stabilisé aux organismes d'application de la loi partout au Canada plusieurs améliorations de la fonctionnalité
<p>9. Base de données sur les sources de diamants</p>	<ul style="list-style-type: none"> créer une base de données sur les diamants 	<p>Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), Ressources naturelles Canada, De Beers, Rio Tinto, BHP Minerals, Ashton Mining, Argyle Diamonds</p>	<p>GRC : réaffectation interne Financement d'un poste dans le cadre du mémoire au Cabinet sur le crime organisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> accroître la prévention du crime et le soutien aux enquêtes

Initiatives horizontales

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
10. Initiative de lutte contre la violence familiale	<ul style="list-style-type: none"> réduire la violence familiale au Canada 	Société canadienne d'hypothèques et de logement, MJ, Patrimoine canadien, GRC, Statistique Canada, Condition féminine Canada, AINC, DRHC (MDS), CIC, SCC, MDN, BCP	7 \$ (la GRC reçoit 0,45 \$ par année)	<ul style="list-style-type: none"> politiques et programmes fédéraux coordonnés prévention accrue et intervention améliorée mise en oeuvre d'activités visant à réduire la violence familiale sensibilisation accrue du public et tolérance moindre au sein de la société diminution de la violence familiale
11. Programme sur les explosifs du Service des laboratoires judiciaires	<ul style="list-style-type: none"> appuyer directement l'application de la loi et les renseignements en offrant une aide rapide aux enquêteurs grâce à l'analyse pré et post explosion d'éléments de preuve 	FBI, BATFE, MJ É.-U., Ressources naturelles Canada, fabricants d'explosifs, Victoria Police, Forensic Science Center (Australie)	GRC : 0,86 \$	<ul style="list-style-type: none"> capacité accrue de prévenir les incidents impliquant des explosifs et d'y réagir poursuite des contrevenants

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
<p>12. Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> protéger les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale 	<p>Principaux partenaires : GRC ASFC ministère de la Sécurité intérieure des É.-U. (Douanes et Protection des frontières – Patrouille frontalière, Garde côtière, Immigration et Douanes)</p> <p>Autres partenaires : BATFE, Drug Enforcement Administration MJ (procureurs généraux des É.-U. et du Canada), Federal Bureau of Investigation, SPPCC (SGC) Tous les organismes d'application de la loi locaux près de la frontière</p>	<p>GRC : 125 \$ sur 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> préserver la souveraineté du Canada favoriser la circulation commerciale et de personnes à la frontière
<p>13. Équipes intégrées d'exécution de la Loi sur l'immigration (EIELI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> réduire les menaces à la sécurité nationale du Canada en établissant les priorités parmi les mandats non exécutés de l'Immigration, en arrêtant les personnes recherchées et en repérant les menaces à la sécurité nationale enquêter sur l'utilisation illégale de passeports canadiens, les fraudes en matière de citoyenneté, et les documents frauduleux et leur distribution 	<p>CIC, GRC, dans certains cas le service de police compétent, Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)</p>	<p>GRC : 18,7 \$ sur 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> examiner les mandats non exécutés de l'Immigration en vue de leur exécution enquêter sur les organisations criminelles et les poursuivre

Initiatives horizontales

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
14. Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM)	<ul style="list-style-type: none"> accroître les efforts visant à prévenir et à réprimer les infractions liées à la fraude sur les marchés financiers 	Resp. : GRC SPPCC (SGC), MJ, organismes de réglementation fédéraux et provinciaux	GRC : 15,4 \$ Autres partenaires : 4,6 \$ Total : 20 \$	<ul style="list-style-type: none"> contribuer à accroître la confiance dans les marchés financiers canadiens
15. Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN)	<ul style="list-style-type: none"> intervention intégrée afin d'enquêter sur les menaces à la sécurité nationale 	Resp. : GRC SCRS, ASFC, CIC, services de police provinciaux et municipaux	Aucune affectation particulière Le financement de la participation fédérale incombe aux organismes participants La GRC est chargée du financement pour le compte des services de police provinciaux et municipaux	<ul style="list-style-type: none"> capacité accrue de détecter les menaces à la sécurité nationale et d'y réagir
16. Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité (IICPC)	<ul style="list-style-type: none"> priver de leurs biens les groupes et les collecteurs de fonds criminels ou terroristes 	Resp. : GRC SPPCC (SGC) (participants à l'IICPC : MJ, TPSGC, DGBS, DGJ, ADRC [Impôt et investissement], ASFC, services de police provinciaux et municipaux) secteur financier civil (p. ex. ABC)	38,693 \$	<ul style="list-style-type: none"> saisie et confiscation des biens appartenant à des groupes et à des particuliers impliqués dans des activités criminelles ou dans la collecte de fonds à des fins terroristes

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
<p>17. Réseau de la police canadienne sur les Autochtones et la diversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • former un réseau de policiers provenant de divers services de police au Canada • échanger des meilleures pratiques concernant le maintien de l'ordre dans une société multiculturelle 	<p>ACCP, Patrimoine canadien, services de police de Winnipeg, Calgary, Vancouver, Halifax, Regina, Toronto, Halton et Montréal, Sûreté du Québec, Division V, Division D</p>	<p>Patrimoine canadien (0,45 \$ sur 2 ans)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • approche policière intégrée visant à offrir des services de police adaptés à la culture
<p>18. Fraudes en marketing de masse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • réduire l'étendue des activités liées aux stratagèmes frauduleux basés au Canada 	<p>SPPCC (SGC), OPP, Centre d'appel national Phonebusters, FBI, FTC, SPPCC, SG C.-B., MJ É.-U., MJ C.-B., Bureau de la concurrence, Postal Inspection Service des É.-U., Service postal de Vancouver, ASFC, Western Union First Data Corp., Federal Express, United Parcel Service, ministère de la Sécurité intérieure des É.-U.</p>	<p>4,52 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • réduire le nombre de victimes de stratagèmes frauduleux • recueillir des renseignements sur les organisations et les individus suspects, et les identifier • sensibiliser le public aux risques liés à ces stratagèmes • préserver la confiance dans le commerce électronique

Initiatives horizontales

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
19. Sécurité maritime	<ul style="list-style-type: none"> • enquêter sur les infractions aux lois fédérales dans les ports canadiens en donnant la priorité à la sécurité nationale • repérer les lacunes dans la sécurité maritime 	Resp. : TC GRC, ASFC, CIC, GCC, services de police provinciaux et municipaux, MDN	11,5 \$ sur 5 ans dans le cadre du mémoire au Cabinet sur la sécurité maritime	<ul style="list-style-type: none"> • empêcher que les ports servent de points d'entrée illicite de marchandises et de personnes • accroître les capacités d'abordage armé • fournir de l'assistance à TC pour son programme d'attestation de sécurité • aider TC à mettre au point des interventions pour remédier aux lacunes dans la sécurité maritime
20. Mesures pour lutter contre le crime organisé	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en application le nouveau projet de loi C-24 • appuyer diverses initiatives en matière de renseignements et d'enquêtes, de recherche et d'élaboration de politiques, de consultations et de formation législative 	Resp. : SPPCC (SGC) GRC, SCRC MJ, SCC	GRC 88,41 \$ sur 5 ans; MJ 52,15 \$ sur 5 ans; 2,5 \$ sur 5 ans; SCC 2,5 \$ sur 5 ans; SPPCC 6,94 \$ sur 5 ans Financement par la GRC : 20,73 \$ en 2001-2002, 19,43 \$ en 2002-2003, 17,57 \$ en 2003-2004, 15,34 \$ en 2004-2005 et 15,34 \$ en 2005-2006	<ul style="list-style-type: none"> • coordination accrue entre les organismes d'application de la loi fédéraux grâce à la collecte, à l'analyse et à l'échange améliorés de renseignements criminels • soutien accru aux enquêtes

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
<p>21. Programme des enfants disparus</p>	<ul style="list-style-type: none"> travailler en collaboration et en collectivité afin de retrouver les enfants disparus 	<p>GRC (Services nationaux pour enfants disparus), ASFC, CIC, MAE (MAECI), MJ</p>	<p>Chaque partenaire verse dix mille dollars (10 000 \$) provenant de son budget actuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> aide opérationnelle pour le retour des enfants disparus dans leurs familles recherche et élaboration de programmes à l'appui de la sécurité des enfants (p. ex. programme Alerte Amber) sensibilisation du public à l'importance de mettre en garde les enfants contre les dangers de la rue interceptions et arrestations à la frontière
<p>22. Stratégie nationale pour la prévention du crime</p>	<ul style="list-style-type: none"> poursuivre les efforts de la GRC en matière de prévention du crime par le développement social 	<p>Centre national de prévention du crime, SPPCC (SGC)</p>	<p>45 \$ (la GRC reçoit 0,675 \$ par année)</p>	<ul style="list-style-type: none"> module de formation et projets pilotes sur la prévention du crime par le développement social accent mis sur les communautés qui ont des besoins importants (p.ex. suicide, syndrome d'intoxication foetale à l'alcool) engagement des jeunes
<p>23. Index national de justice pénale (INJP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> accroître la connectivité entre les systèmes d'information de la justice pénale 	<p>SPPCC (SGC), ASFC, CIC, MJ, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)</p>	<p>Aucune affectation particulière</p>	<ul style="list-style-type: none"> capacité accrue de fournir des renseignements sur une vaste gamme d'incidents

Initiatives horizontales

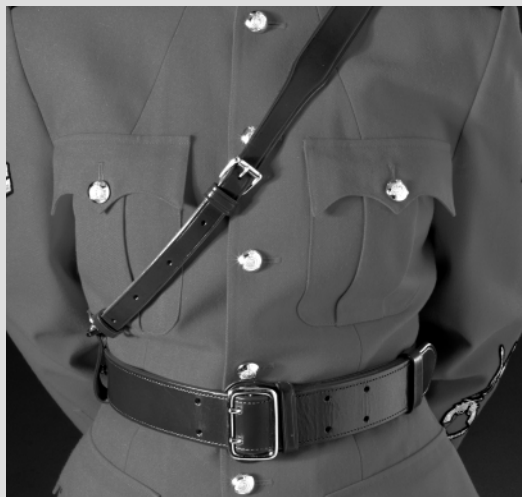
Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
24. Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent (INLCBA, liée au projet de loi C-22)	<ul style="list-style-type: none"> lutter contre le financement du crime organisé et du terrorisme en ciblant le blanchiment d'argent 	Resp. : Finances CANAFE, ASFC, MJ	4,52 \$	<ul style="list-style-type: none"> enquêtes plus efficaces et plus efficaces élimination des incitatifs financiers au crime
25. Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS)	<ul style="list-style-type: none"> programme national concerté et efficace de recherche et de sauvetage axé sur l'intervention et la prévention 	Resp. : MDN (Secrétariat national de recherche et de sauvetage) Environnement Canada (Service météorologique du Canada), MPO (Garde côtière canadienne), Agence Parcs Canada, TC, GRC	8,1 \$	<ul style="list-style-type: none"> appuyer les objectifs du PNRS grâce au programme du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage mettre l'accent sur les partenariats, le bénévolat, la R.-D., l'intervention, la prévention et l'échange d'information
26. RECOL : Signalement en direct des crimes économiques	<ul style="list-style-type: none"> consigner plus efficacement toutes les plaintes de fraude et améliorer l'échange d'information avec les organismes canadiens d'application de la loi et de réglementation, et les partenaires internationaux 	Resp. : GRC OPP, SPPCC (SGC), FBI et pays membres du G8, s'étend pour inclure des entreprises privées et des organismes de réglementation	1 \$ (provenant des Mesures pour lutter contre le crime organisé). Financement total consacré à la lutte contre les crimes économiques : 1,88 \$ par année de 2001-2002 à 2004-2005, et 2,04 \$ par année ensuite (ajout de 14 nouveaux enquêteurs)	<ul style="list-style-type: none"> amélioration de la collecte de données et de l'échange d'information confiance accrue dans le commerce électronique

Initiative horizontale	Principaux engagements en matière de résultats	Liste des partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats prévus
<p>27. Groupe des enquêtes spéciales (GES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> empêcher les organisations criminelles et les terroristes d'entrer au Canada par la perpétration d'actes illicites et par la corruption dans les ambassades et les missions canadiennes 	<p>CIC, MAE (MAECI)</p>	<p>GRC : 0,405 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> réduire le risque que des criminels et/ou des terroristes étrangers entrent au Canada
<p>28. Missions des Nations Unies en Sierra Leone et au Timor-Oriental</p> <p>Mission de police de l'Union européenne en Bosnie</p> <p>Tribunal spécial de la Sierra Leone</p> <p>Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</p> <p>Autorité provisoire de la coalition à Bagdad (Iraq) et à Amman au centre de formation policière international de la Jordanie</p>	<ul style="list-style-type: none"> assurer l'affectation rapide et économique de policiers canadiens aux opérations de soutien de la paix affermir la réputation du Canada sur la scène internationale améliorer la qualité des services offerts par la police aux opérations de soutien de la paix internationales 	<p>Resp. : MAE (MAECI)/ACDI</p> <p>SPPCC (SGC), Opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Union européenne, 28 services de police canadiens, Autorité provisoire de la coalition</p>	<p>11,3 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> protection et promotion des normes internationales relatives aux droits de la personne services de police axés sur les droits de la personne et les principes de la police communautaire, en mesure de remplir progressivement des fonctions policières
<p>29. Programme sur les crimes de guerre</p>	<ul style="list-style-type: none"> veiller à ce que le Canada ne devienne pas un refuge pour les criminels de guerre 	<p>Resp. : CIC</p> <p>ASFC, MJ, GRC</p>	<p>GRC : 0,682 \$</p> <p>Total pour l'initiative : 15,6 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> réduire le nombre de criminels de guerre au Canada par la prévention, l'expulsion et l'engagement de poursuites

ACRONYMES

ACCP	Association canadienne des chefs de police	MAE	Ministère des Affaires étrangères
ACDI	Agence canadienne de développement international	MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
ADN	Acide désoxyribonucléique	MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada	MDN	Ministère de la Défense nationale
ATF	Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives	MDS	Ministère du Développement social
BCP	Bureau du Conseil privé	MJ	Ministère de la Justice
BNDG	Banque nationale de données génétiques	MPO	Ministère des Pêches et des Océans
CANAFE	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	OFI	Opérations fédérales et internationales
CCP	Collège canadien de police	ONU	Organisation des Nations Unies
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada	PNA	Police nationale des Autochtones
CIPC	Centre d'information de la police canadienne	SCC	Service correctionnel du Canada
CO	Crime organisé	SCRC	Service canadien de renseignements criminels
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion	SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
DGBS	Direction de la gestion des biens saisis	SDD	Stratégie de développement durable
DGJ	Direction de la gestion juricomptable	SGC	Solliciteur général du Canada
DPI	Dirigeant principal de l'Information	SIIJ	Services d'information et d'identité judiciaire
DRHC	Développement des ressources humaines Canada	SLJ	Service des laboratoires judiciaires
FBI	Federal Bureau of Investigation	SNP	Services nationaux de police
FMC	Fonction moderne de contrôleur	SPC	Services de police contractuelle
GED	Gouvernement en direct	SPCCA	Services de police communautaires, contractuels et autochtones
GRC	Gendarmerie royale du Canada	SPP	Services de police de protection
IAS	Initiative d'amélioration des services	SPPCC	Sécurité publique et Protection civile du Canada
		TC	Transports Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS



Priorités stratégiques

- ▶ Crime organisé
- ▶ Terrorisme
- ▶ Jeunesse
- ▶ Police internationale (y compris maintien de la paix)
- ▶ Servir les communautés autochtones

Visées stratégiques (compétences de base)

- ▶ Prévention et éducation
- ▶ Renseignements
- ▶ Enquêtes
- ▶ Application de la loi
- ▶ Protection

Pour plus de renseignements sur ce rapport :

Renseignements sur le rendement :

Geoff Gruson, sous-commissaire par intérim
Orientation stratégique
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble Nicholson, bureau H 409
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ont.) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-2323
Télécopieur : (613) 993-4453
Courriel : geoff.gruson@rcmp-grc.gc.ca

Renseignements financiers :

Brian Seaby, directeur général des Finances par intérim
Gestion générale et Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble Coventry, 4^e étage
440, chemin Coventry
Ottawa (Ont.) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-3193
Télécopieur : (613) 993-4030
Courriel : brian.seaby@rcmp-grc.gc.ca

À propos des publications mentionnées dans ce rapport :

Services nationaux de communication

Téléphone : (613) 993-1088
Télécopieur : (613) 993-0953

Pour des renseignements généraux sur la GRC :

Téléphone : (613) 993-7267
Courriel : www.rcmp.ca/contact/index_f.htm

Autres renseignements

Autres sites Internet de la GRC :

Apprentissage et perfectionnement	www.rcmp-learning.org
Comité externe d'examen de la GRC	www.erc-cee.gc.ca
Crime organisé	www.rcmp.ca/organizedcrime/index_f.htm
Programme des représentants des relations fonctionnelles	www.rcmp.ca/html/srr_f.htm
Services de police communautaires	www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/compol_f.htm
Stratégie de développement durable	www.rcmp.ca/html/sustain_f.htm

Sites Internet d'organismes partenaires :

Commission nationale des libérations conditionnelles	www.npb-cnlc.gc.ca
Ministère de la Justice Canada	www.canada.justice.gc.ca
Ministère des Affaires étrangères (ministère des Affaires étrangères et du Commerce international)	www.dfait-maeci.gc.ca
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	www.tbs-sct.gc.ca
Sécurité publique et Protection civile du Canada (Solliciteur général du Canada)	www.psepc-sppcc.gc.ca
Service correctionnel du Canada	www.csc-scc.gc.ca
Service canadien du renseignement de sécurité	www.csis-scrs.gc.ca
Résultats horizontaux – SCT	www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp

Autres sites d'intérêt :

Bénévoles Canada	www.volunteer.ca
Centre international pour la prévention de la criminalité	www.crime-prevention-intl.org
CHOIX (par des jeunes pour les jeunes)	www.choix.org
Commission des plaintes du public contre la GRC	www.cpc-cpp.gc.ca
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	www.cicad.oas.org
Développement des Ressources humaines Canada (ministère du Développement social)	www.hrdc-drhc.gc.ca
Interpol	www.interpol.int/default.asp
Ministère de la Justice Canada – Renouveau de la justice pour les jeunes	www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html
Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada – 2003	www.cisc.gc.ca
Santé Canada	www.hc-sc.gc.ca
Stratégie nationale pour la prévention du crime	www.crime-prevention.org

INDEX

A

acronymes 69
ADN, 32, 69
autres renseignements, 71, 72

C

cadre stratégique, 14, 18
 objectifs stratégiques, 14
 priorités stratégiques, 11, 14, 15, 20, 37-45
 stratégies de gestion, 14, 18
Centre d'information de la police canadienne, 59, 69
Collège canadien de police, 32, 49, 54, 69
communautés autochtones, 7, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 28, 31, 41, 44, 45, 57, 58, 63
contexte de planification, 19-22
contacts, 71
crime organisé, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 27, 28, 37, 38, 64, 65, 66, 67

D

Déclaration de la direction, 12
dépenses prévues, 35, 36, 47-49, 51
Discours du Trône, 19

F

fonction moderne de contrôleur, 53, 69

G

gouvernement du Canada, changements au, 19
GRC en direct sur Internet, 54

I

Initiative d'amélioration des services, 54, 55
initiatives de gestion du gouvernement du Canada, 53-55
initiatives horizontales, 57-67

J

jeunesse, 11, 14, 15, 18, 19, 21, 41
justice réparatrice, 15, 31, 41, 44, 45, 57

M

mandat, 13
Message du Commissaire, 11
Message du Ministre, 7
mission, 13

O

organisation
 structure de gestion de la GRC, 23

P

plans et priorités, 37-45, 53-55
police communautaire, 7, 27, 29, 67, 72
programmes, structure des , 25

R

renseignements criminels, 20, 25, 27, 33, 64

S

secteurs d'activité, 18, 25, 27-33
 Opérations fédérales et internationales, 27, 35, 36, 37, 39, 42, 43, 47, 48, 50, 51
 Services de police contractuelle, 28, 35, 36, 37, 39, 42
 Services de police de protection, 29, 30, 31, 35, 36, 41, 44, 47, 48, 50
 Services nationaux de police, 32, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 44, 47, 48, 49, 50
 Structure organisationnelle, 33, 35, 36, 42, 44, 47, 48, 49, 50
Service canadien de renseignements criminels, 33, 69
Service des laboratoires judiciaires, 32, 69
services de police intégrés, 11, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 33
services de police internationaux (y compris maintien de la paix) 13, 14, 15, 18, 21, 27, 42
sites Web, 19, 54, 57, 71, 72, 75
Stratégie de développement durable, 56
structure de gestion, 23

T

tableaux financiers, 35, 36, 47-52
terrorisme, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 27, 28, 29, 39, 62, 66, 67

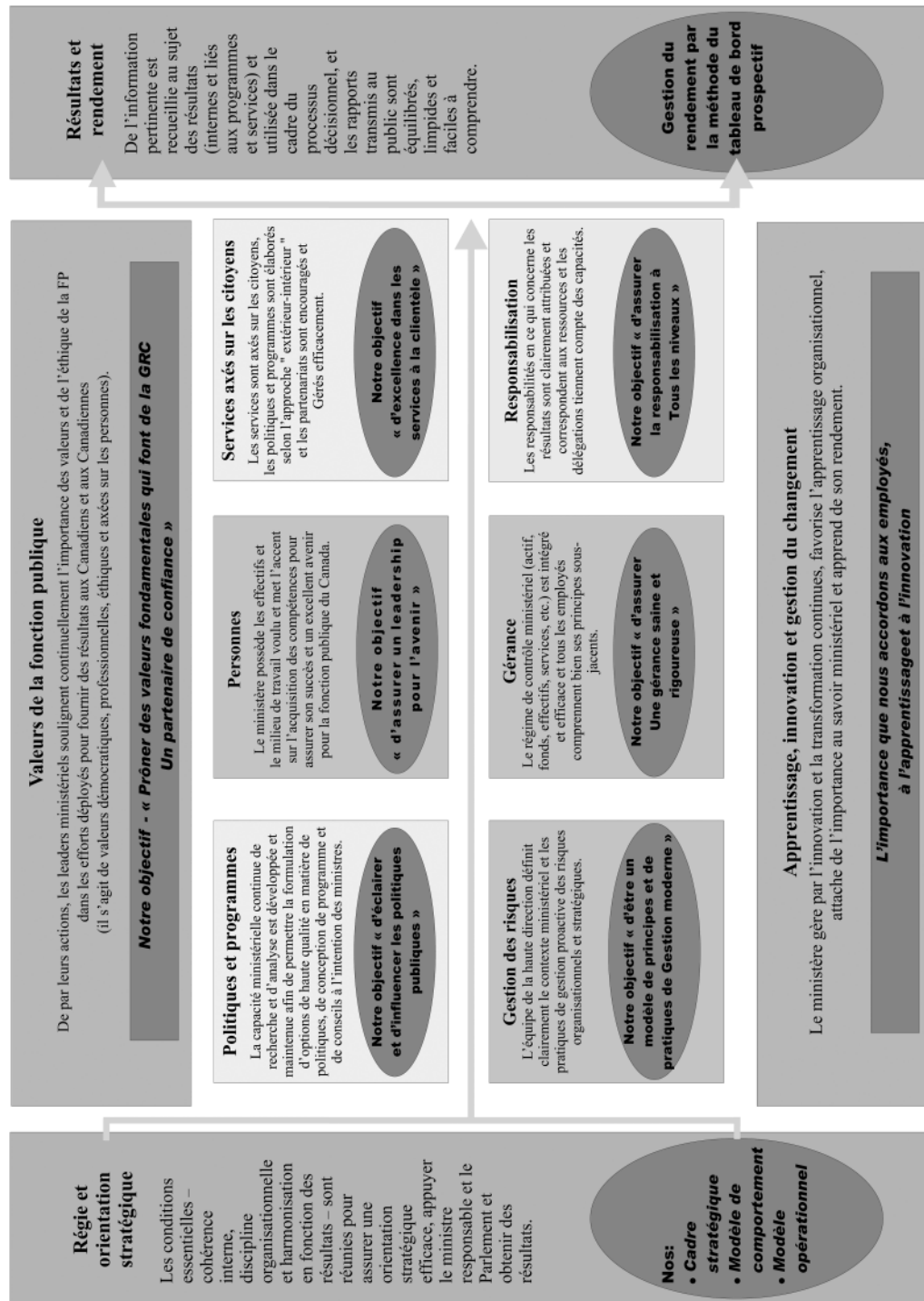
V

vision 13
Visées stratégiques, 13, 16

ANNEXE A :

COMMENT LA GRC S'HARMONISE AVEC LE CADRE DE RESPONSABILISATION DE GESTION (CRG)

Harmonisation de la GRC avec le CRG du SCT



Le Cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) se trouve sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/images/maf-rcg-01_f.gif.

